



MacEachen se privera de \$150 millions

page C-1

LE RENDEMENT DE VOS HONORAIRES COMPTABLES

Une série de trois chroniques commence aujourd'hui en page H-3



L'athlète de l'année? Pierre Harvey voyons!

pages E-1 et E-2

Le Père Noël s'est adapté à l'inflation

par Andrée ROY

Malgré la récession économique, le Père Noël existe encore cette année. Dans les centres commerciaux, il a tout simplement suivi l'évolution, sa générosité étant coordonnée par le génie du marketing. Si les parents ont moins d'argent cette année pour garnir l'arbre de Noël, il n'y paraîtra sans doute pas trop, sous le traditionnel sapin: achetés dans des ventes à rabais, ou "après mûre réflexion", les cadeaux seront là, comme par les années passées, et probablement en aussi grand nombre que d'habitude.

C'est du moins une conclusion qu'on peut tirer après que LE SOLEIL eut interrogé, hier, des gérants de magasins, dans plusieurs centres commerciaux de la région de Québec. S'il est vrai qu'ils ont moins d'argent à dépenser, les Québécois ne se privent pas d'acheter;

Voir A-2, NOËL



Le Père Noël existe toujours mais il a changé sa façon de choisir les cadeaux, ce qui n'empêche la petite Julie Parent, de Beauport, d'espérer de belles choses de son vieil ami.

Pologne: dynamite et armes aux mains des ouvriers

La crise prend de l'ampleur

(D'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — La situation en Pologne, où le sang a coulé mercredi, est de plus en plus dramatique.

L'aveu a été fait hier par l'ambassadeur de Pologne au Portugal, M. Eugeniusz Szleper, à la veille d'une grève générale à laquelle a appelé "Solidarité".

Selon des voyageurs en provenance de la Pologne, des ouvriers polonais se sont emparés d'armes et d'explosifs et menacent de faire sauter les chantiers navals du nord et les mines de charbon du sud si le gouvernement ne met pas fin à l'état de siège et ne relâche pas les syndicalistes emprisonnés dont le président de "Solidarité", M. Lech Walesa.

Ce dernier, selon l'ambassadeur de Pologne en Grande-Bretagne, M. Stefan Staniszewski, est soumis à un "traitement spécial" à Varsovie ou dans les environs mais n'est pas en état d'arrestation. "Je ne sais pas exactement ce qui lui est arrivé", a-t-il déclaré à des journalistes. "Il est en contact avec le gouvernement et d'autres personnes", a-t-il ajouté sans préciser davantage.

D'autre part, des camionneurs qui revenaient de la Pologne, dans le cadre du "convoi de Noël" (122 camions remplis de nourriture) organisé par les Pays-Bas, rapportent que 56 mineurs ont été tués et 10 autres battus à mort dans une mine de charbon de la province de Katowice. Selon Albert Brandt et Beert Bos, des responsables de "Solidarité" leur ont révélé que 10 mineurs ont été battus à mort parce

qu'ils refusaient de descendre dans une mine mercredi. Jeudi, ajoutent-ils, 56 mineurs ont été tués au même endroit par des soldats lorsqu'ils eurent décidé d'organiser un sit-in et de bloquer l'entrée.

"Ils nous ont dit aussi que les mineurs avaient dissimulé des explosifs à l'entrée du puits et qu'ils menaçaient de faire sauter la mine et une partie de la ville si une action était entreprise contre eux."

Pour l'ambassadeur polonais au Portugal, une grève générale aujourd'hui serait "une tragédie".

"Nous sommes en train de perdre du temps et la possibilité d'un dialogue", a-t-il lancé, précisant que la situation était plus "dramatique" qu'il y a 48 heures. Mercredi, selon Radio-Varsovie, sept grévistes avaient trouvé la mort dans les affrontements. Le lendemain, dans une autre manifestation, 324 personnes avaient été conduites à l'hôpital, 34 y étaient restées dont sept dans un état "moyennement graves". "La foule, dit encore le journal local de Gdansk, a fait montre d'une complète disparition de l'instinct de conservation."

Hier, bien que le calme soit revenu à Gdansk, selon Radio-Varsovie, quinze autres responsables de "Solidarité" ont été arrêtés, toujours selon la radio d'Etat.

D'autre part, les autorités polonaises ont confirmé à l'ambassade américaine le dénombrement de 43

autres textes, pages G-1, G-6 et G-7

Voir A-2, POLOGNE

Tenus criminellement responsable de la mort de Samuel

Moïse et quatre disciples seront accusés dès lundi

par Guy DUBE

envoyé spécial du Soleil

NEW CARLISLE — Plusieurs des quelques centaines de curieux qui s'étaient entassés dans une salle du palais de justice de New Carlisle, hier, ont laissé tomber un soupir de soulagement, quand le coroner a tenu cinq membres de la secte de Moïse criminellement responsables de la mort d'un enfant, survenue dans les bois de Saint-Jogues en Gaspésie, le 26 mars dernier.

Ces cinq individus sont Guy "Ke-

demoth" Veer, qui a avoué avoir asséné plusieurs violents coups de poing à la tête du jeune Samuel Giguère, deux ans; Jacques "Nathan" Giguère et Marise "Rebecca" Grenier, parents de l'enfant, Gabrielle "Thristsa" Grenier, l'infirmière et Roch "Moïse" Thériault, chef de la secte.

Ces quatre derniers, a déclaré le coroner Gilles Gaul à l'issue de l'enquête, n'ont pas apporté les soins nécessaires à l'enfant et n'ont pas jugé bon de recourir à des soins médicaux appropriés.

Ils doivent être mis en accusation dès lundi au palais de justice de New Carlisle. Aucune décision n'était prise, hier soir, par le procureur du ministère public, Me Robert Lévesque, quant aux accusations à porter; elles peuvent aller de la négligence criminelle au meurtre, en passant par l'homicide involontaire.

Fin de la secte?

Il était encore trop tôt, hier, pour dire si la pluie d'accusations qui se-

ront portées lundi mettront ainsi un terme à cette secte présumément religieuse, dont les médias d'information ont tant parlé depuis 1978; cette vingtaine d'individus, que plusieurs qualifient d'illuminés, attendaient alors la fin du monde pour février 1979.

D'autres accusations sont en effet attendues contre les membres du groupe, relativement à des incidents survenus ces derniers mois près de la "montagne de l'éternel"; elles se rapportent à des voies de fait, des assauts et des méfaits.

Par ailleurs, il semble maintenant certain que des membres de deux ministères gouvernementaux québécois se réuniront, en janvier prochain, afin d'étudier la légalité ou l'illégalité de la présence du campement de la secte sur les terres de la Couronne.

Quant aux sept enfants de la secte qui ont été amenés par le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) lors du raid policier de la semaine dernière, le bruit court qu'ils ne retourneront plus dans les bois de Saint-Jogues. Aucune décision officielle n'a cependant encore été prise à cet effet par le DPJ de la région de la Gaspésie.

Sur les sept enfants, deux sont encore au centre hospitalier de Maria et souffrent de malnutrition et de manque de vitamines. Il s'agit des enfants dont Moïse n'avait pas la paternité et qui étaient considérés comme des "serviteurs". Les cinq enfants de Moïse, eux, sont placés dans des familles d'accueil en attendant qu'une décision soit prise.

autres textes, page A-4



Jacques "Nathan" Giguère, Maryse "Rebecca" Grenier et Roch "Moïse" Thériault, photographiés, hier à New Carlisle, ont été tenus criminellement responsables de la mort du petit Samuel Giguère, au mois de mars dernier. Guy "Kedemoth" Veer et Gabrielle "Thristsa" Grenier n'apparaissent pas sur la photo.

Le référendum du PQ: Lévesque est revenu aux sources

page A-5

Garon veut tenir "son" salon à Terre des Hommes

page A-8

Métiers d'hommes ou de femmes: un mur à abattre pour "Centre-Étape"

par Monique GIGUERE

Centre-étape consacre chaque année un quart de million de dollars à "déssexualiser" les métiers, à abattre les barrières qui séparent les "métiers d'hommes" des "métiers de femmes". Avec un tel budget, Centre-étape se considère comme la Cadillac des programmes de formation pour les femmes désireuses de retourner sur le marché du travail. Mais deux qualités sont essentielles à celle qui souhaite bénéficier des "largesses" du programme: l'audace et le mépris des préjugés.

Après deux ans d'existence, le centre entre en principe dans sa troisième et dernière année. L'idée de demander une prolongation flotte dans l'air. Et Noëlla Porter, directrice du projet financé par le ministère fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, commence

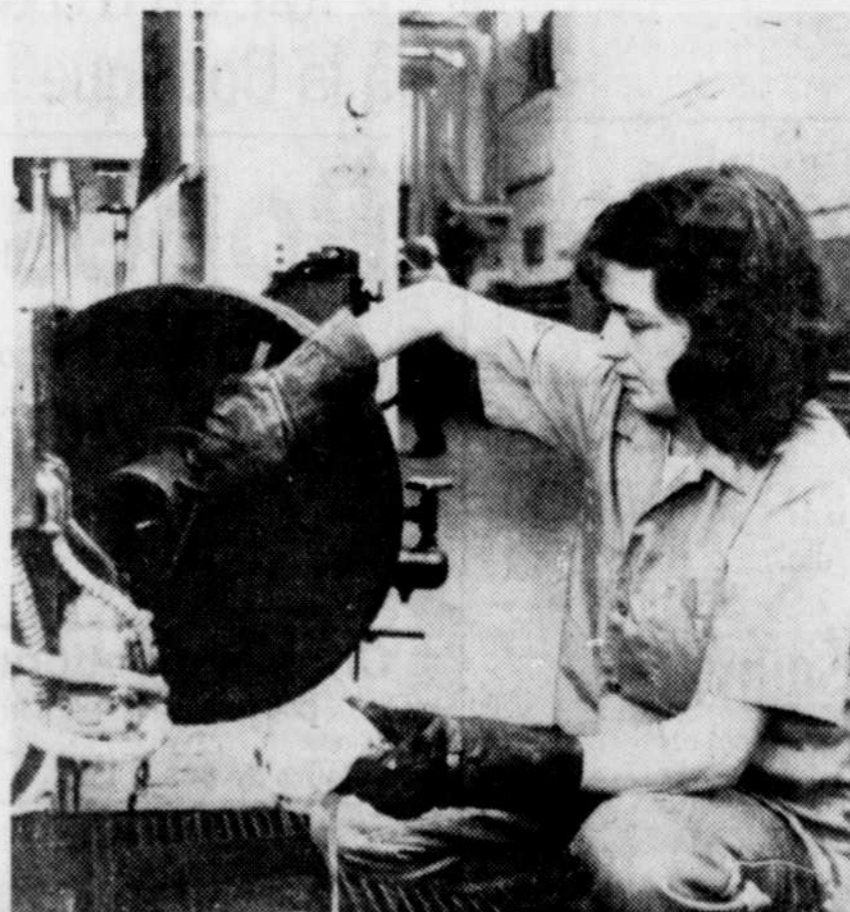
à jeter des coups de sonde de ce côté.

Dressant un bilan des 18 premiers mois d'activité du programme au cours d'une entrevue cette semaine, Noëlla Porter constate avec une certaine satisfaction que sur 363 demandes de formation reçues, Centre-étape a procuré des stages en emploi à 85 femmes. Pourtant, c'est à peine une femme sur quatre! Mais Centre-étape ne lésine pas. Il paie une allocation de \$150 par semaine aux stagiaires et met tout en oeuvre pour obtenir des résultats sûrs.

Une compilation des dossiers des femmes qui se sont adressées à Centre-étape a révélé que 80 pour 100 d'entre elles étaient chefs de famille avec une moyenne de deux

autre texte, page A-3

Voir A-2, MÉTIERS



Chauffeuse de bouilloire, Ginette Poudrier n'a pas peur de se salir les mains. Vêtu de la chemise verte des travailleurs manuels, il arrive fréquemment qu'on lui donne du "monsieur".



Le Soleil, Jean Vallières

Antonine Maillet, écrivain de la condition humaine

arts, page D-1

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-20
Bandes dessinées	D-14
Bridge	H-19
Carrières et professions	
	E-8 à E-11
Décès	H-21
Echecs	H-6
Economie-Finance	H-1 à H-3
Editorial	A-6
Feuilleton	D-12
Habitat	D-15
Horoscope	H-5
La bonne chère	E-12 à E-17
Mot mystère	H-4
Mots croisés	H-5 et H-19
Où aller à Québec	D-13
Patron	H-6
Sciences	B-4
Télévision	A-2
Tourisme	F-1 à F-6

météo

Neige passagère et vents modérés à Québec, neige et vent dans l'Est aujourd'hui; maximum de moins 8 à moins 3. Demain, nuageux avec éclaircies.

détails, page H-4

POLOGNE

(Suite de la première page)

grèves dans huit provinces du pays dont une aux chantiers navals "Léni-ne", à Gdansk. La radio officielle don-nait le chiffre de 39 dont 30 à Gdansk.

La censure

Les autorités militaires ont décidé hier de rétablir les liaisons par téléx pour les journalistes étrangers mais cette décision n'accroitra que dans une faible mesure les informations disponibles: ces communications se-ront soumises à la censure.

Les correspondants étrangers pourront uniquement rendre compte des informations diffusées par les mé-dias polonais et de ce qu'ils pourront voir. Les interviews et les citations ne

seront pas autorisées. La radio de Varsovie a annoncé la possibilité d'allonger la semaine de travail à sept jours et la journée à 12 heures dans les entreprises mil-itarisées.

La nécessité d'appliquer ces dis-positions est laissée à l'appréciation des ministres concernés et des gou-verneurs des provinces. Les ouvriers pourront bénéficier de deux jours de congé avant ou après Noël, en ré-cupération des deux samedis tra-vailés. Les autorités recommandent de libérer en priorité les mères d'en-fants de moins de 14 ans.

Un présentateur en civil, le pre-mier apparu à la télévision polonaise depuis dimanche, a prié hier les fonc-

tionnaires de se rendre au travail au-jourd'hui.

Soulignons enfin que l'ad-ministration américaine, accusée d'in-gérence dans les affaires polonaises par l'agence Tass, prépare ac-tuellement une série de propositions concernant la réponse à donner au coup d'Etat polonais.

Lundi, M. Lawrence Eagleburger, secrétaire d'Etat adjoint pour les af-faires européennes, se rendra en Eu-rope pour s'entretenir avec les alliés des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat américain, le général Alexander Haig, est quant à lui en contact permanent avec les principaux ministres eu-ropeens des Affaires étrangères.

NOËL

(Suite de la première page)

mais ils rechercheraient de plus en plus les aubaines alléchantes, exi-geraient de l'information et des garanties.

"Ça demande plus d'ouvrage pour vendre un article, il faut plus travailler notre vente, mais les gens achètent quand même. On sent qu'ils ont un tel montant à investir et qu'ils ne veulent pas se tromper. Mais s'il y a une crise économique, ça ne paraît pas encore chez nous!", de commenter le gérant d'un commerce vendant des ap-pareils radio et stéréo à Place Lau-rier.

Phénomène relativement nou-veau mais qui démontre que les concepteurs de la vente de masse

ont su prendre le tournant et s'a-juster aux conditions économiques actuelles, les grandes chaînes comme Kresge, Miracle Mart, Sears, Zellers et même Simon's ont lancé les super-ventes à rabais d'a-vant-Noël, certains présentant des aubaines tellement alléchantes, comme des réductions de 40 à 60 pour 100, que même le consom-mateur le plus prudent a du mal à garder noués les cordons de sa bourse.

Chez tous ces grands de la vente populaire, une augmentation du chiffre de ventes est dénotée par rapport à l'an dernier. "Les gens cherchent le rabais sur des articles assez chers comme les ro-bots culinaires, la grosse vogue cette année, les grille-pain-ré-chauds, les cafetières électriques. Ils sont plus conscients qu'ils n'ont plus de folies à faire, mais ça achète autant, souvent plus que l'an dernier", affirme le contrôleur des ventes d'un de ces "géants". Aucun de ses semblables, lorsqu'interrogés, n'a démenti l'affirmation, l'un d'eux allant jusqu'à s'exclamer: "Il doit bien y avoir de l'argent quel-que part, parce que chez nous, ça dépense plus que jamais!"

C'est sans doute du côté des boutiques spécialisées que se trouve la clé de l'énigme. Si plusieurs pensent faire sensiblement le même chiffre d'affaires qu'à Noël 1980, nombreuses sont celles qui se contenteront d'un peu moins, sur-tout si ces derniers jours de ma-gasinage des Fêtes ne déclenchent pas le "boom" attendu chez les consommateurs. L'acheteur se montrera plus critique que jamais en pénétrant dans des boutiques vendant des articles de luxe comme Bowring, Birks, Jérôme, Mobilier International et leurs semblables. "Ça marchande plus,

ça examine la marchandise à la loupe. Les consommateurs sont plus exigeants, ils achètent moins de choses inutiles. Et quand ils achètent, ils veulent en avoir à plein pour chaque sou dépensé", soupire la gérante d'une grande boutique spécialisée dans les ca-deaux chics pour la maison.

Même chose, semble-t-il, du côté des jouets. Les jouets-té-lévision, ceux dont la publicité sa-ture le petit écran, seraient achetés dans le grand magasin à rayons qui les vend le moins cher. Quand les parents entrent dans un magasin spécialisé, ce serait surtout pour acquérir le jeu éducatif, le jeu de participation, le jouet durable qui a le plus de chances de représenter un bon investissement, un bon achat.

Et enfin, même si elle peut représenter une dépense superflue, la tradition est plus que jamais respectée. Les femmes vont se faire coiffer "pour les Fêtes" en aussi grand nombre, les poinsettias se vendent au même rythme que la fleuriste, et la bague de fiançailles, ignorée un peu au cours des der-nières années, reviendrait en force auprès des jeunes couples!

MÉTIERS

(Suite de la première page)

enfants et qu'elles touchaient des revenus variant entre \$4,500 et \$4,800.

Manque de confiance

Les femmes partent de loin, signale Noëlla Guimond, ani-matrice. Elles souffrent toutes d'un manque chronique de confiance en elles. Inquiètes et nerveuses, elles sont prêtes à s'enfuir dès que surgit la première difficulté. D'où la né-cessité de séances d'entraînement à l'affirmation de soi.

Les deux Noëlla sont à l'ori-gine de presque tous les pro-grammes de formation pour les femmes dans la région de Québec. Outre Centre-étape, elles ont mis sur pied le projet Jonathan et c'est à leur instigation que "Formation préparatoire à l'emploi", dispensée par la Commission des écoles ca-tholiques de Québec, a vu le jour.

Pour cause d'amour

Noëlla Guimond rappelle, non pas sans une note de déception dans la voix, l'époque à Jonathan où elle fermait des dossiers "pour cause d'amour".

Une femme décidait de se prendre en main, entreprenait une démarche. Puis un beau matin, toute rayonnante, elle annonçait avec la plus belle insouciance et comme si la Terre avait cessé de tourner, qu'elle lâchait tout. La raison, toujours la même: elle avait rencontré un "bonhomme", était en amour et avait le "goût de vivre ça".

Cela lui faisait une belle jam-be. Au bout de six mois, un an, tout

était à recommencer et elle devait repartir à zéro.

Noëlla Guimond est une in-domptable optimiste. Elle est convaincue que la mentalité des femmes change. Lentement, mais sûrement, affirme-t-elle.

Un des grands maux des fem-mes demeure leur éducation. On leur a tellement répété qu'elles étaient nées pour se dévouer. Le don et l'oubli de soi, la compassion, la compréhension, toutes des ver-tus féminines dont on leur a tel-lement rebattu les oreilles que, quand elles cherchent un emploi sur le marché du travail, remarque Noëlla, elles demandent encore à s'immoler en se mettant au service des autres.

Décloisonnement

Mais, à Centre-étape, la femme martyr n'a pas sa place. On tra-vaille au décloisonnement des em-plois traditionnellement occupés par des hommes et on privilégie les métiers non traditionnels pour les femmes.

Centre-étape est d'ailleurs le premier groupe dans tout le Qué-bec à sortir des sentiers battus en proposant des objectifs inhabituels: "Les femmes qui viennent ici doi-vent avoir de fortes aspirations vers les métiers non traditionnels", fait observer Noëlla.

Outre l'organisation de stages dans des emplois inusités pour les femmes, Centre-étape comporte aussi un volet retour aux études et offre à cet effet des services d'ori-entation scolaire et pro-fessionnelle.

L'objectif est toujours de faire sortir les femmes de leur passivité et de leur redonner confiance en elles.

La porte d'en arrière

Noëlla Porter est cependant bien consciente que décrocher un emploi non traditionnel n'est pas forcément synonyme de décrocher le gros lot.

Il y a quantité de femmes qui exercent des "métiers d'hommes" et qui ne gagnent guère plus que le salaire minimum. Mais, comme le remarque Noëlla, c'est un pied dans la porte, même si c'est la porte d'en arrière. Il faut bien, comme elle dit, entrer quelque part.

Elle déplore cependant que les jeunes filles d'aujourd'hui n'aient pas l'air de comprendre toute l'im-portance de l'autonomie financière pour les femmes. "Tu ne peux pas être autonome, si tu dépends de la paye d'un mari", souligne-t-elle.

Noëlla Guimond craint, quant à elle, les longueurs d'avance que prend Centre-étape sur les autres groupes féministes. C'est bien d'ou-vrir la marche en brandissant bien haut le drapeau, dit-elle en sub-stance, "mais il faut parfois jeter un regard en arrière pour s'assurer que la parade suit".

Claude Masson a respecté l'éthique, dit le Conseil de presse

(PC) — Le rédacteur en chef du quotidien Le Soleil, M. Claude Mas-son, "s'est acquitté de sa fonction conformément aux règles de l'éthique du journalisme", vient de décréter le Conseil de presse du Québec.

Le Conseil avait été saisi d'une plainte du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec à la suite d'une série de sept éditoriaux publiés dans Le Soleil entre janvier et mai 1981 et qui portaient sur la desti-tution du secrétaire de la CUQ, M. Réjean Doyon.

Selon les autorités de la CUQ, les éditoriaux de M. Masson constituaient "une croisade de harcèlement et de dénonciation" contre elles, confon-daient l'éditorial, le commentaire et les faits. Selon la CUQ, M. Masson était "animé par des préjugés et par un parti pris aveugle".

Dans sa défense, le rédacteur en chef du Soleil avait établi que ses éditoriaux avaient été précédés d'ar-ticles d'information sur le dossier,

qu'il avait personnellement pris connaissance de toutes les pièces du dossier et que le journal avait claire-ment identifié les articles de nou-velles et les éditoriaux "afin juste-ment de ne pas créer de confusion dans l'opinion publique".

M. Masson a également indiqué que les plaignants avaient eu de nom-breuses occasions de faire valoir leur point de vue dans Le Soleil.

Dans sa décision, le Conseil de presse affirme "qu'il relève de la pré-rogative de l'éditeur de livrer au pu-blic ses prises de positions et ses commentaires en éditorial".

Selon le Conseil, M. Masson "s'est acquitté de sa fonction conformément aux règles de l'éthique du jour-nalisme", et a respecté le droit du public à l'information "en faisant équitablément état des points de vue de chacun, y inclus des plaignants, permettant aux lecteurs de porter leur propre jugement sur l'événement en question".

Val-Bélair: la cour n'a donné aucun ordre

Une erreur d'interprétation a été commise dans les trois premières édi-tions du SOLEIL de vendredi. On y affirmait que le juge Claude Rioux avait ordonné aux conseillers de Val-Bélair de participer aux séances du conseil, en autorisant l'émission d'un bref de mandamus de la part du maire Yvan Dubé.

En réalité, le juge Rioux n'a qu'accepté la requête d'un tel bref de la part du maire. Il est donc plus juste d'écrire que le maire a entrepris des démarches judiciaires afin de forcer les six conseillers à participer aux prochaines réunions du conseil municipal.

La requête acceptée, l'audition de

cette cause devant un juge de la cour supérieure pourrait avoir lieu durant le mois de janvier, croit-on.

La requête en vue de l'émission d'un bref de mandamus a été pré-sentée par le maire Dubé au juge Rioux, de la cour supérieure, par l'in-termédiaire des procureurs du maire, les avocats Bernatchez et Associés de Québec.

Cinq des six conseillers de Val-Bélair ont de leur côté, adressé une demande d'enquête au juge Richard Beaulieu de la Commission mu-nicipale de Québec et annoncé dans le même pli "leur intention de ne plus siéger sous la présidence du maire Yvan Dubé".

TÉLÉ SOLEIL et dimanche

SAMEDI 19 DECEMBRE

1h30 (22) NCAA Football
Pioneer Bowl — Eastern Kentucky vs Idaho State.

3h30 (3) NCAA Basketball
UNLV vs Georgetown — 7e partie; Kansas State vs Indiana.

12h00 (3) (7) (9) (9)
(11) (12) La semaine verte
Dossier: le transport des grains au Canada.

1h00 (3) (9) NFL Football
Les Packers de Green Bay vs les Jets de New York.

(12) CFL Football
Les Broncos de Denver vs les Bears de Chicago.

5h00 (5) A Gift to Last Christmas
Avec Gordon Pinsent et Melvin Douglas.

DIMANCHE 20 DECEMBRE

09h45 (3) (5) (7) (9) (9)
(11) (12) Ma soeur la Terre
"Les étoiles".

Un Noël qu'elle n'oubliera pas.

Pour que ses yeux scintillent de joie, offrez-lui, pour Noël, cette délicate bague en or 14 carats sertie d'une couronne de 8 diamants et surmontée, au choix, d'un diamant, d'une émeraude, d'un rubis ou d'un saphir.

Seulement \$295

doucet
VOS BOUTIERS-CONSEILS

Succursales:
Place Laurier,
Place Fleur de Lys,
Place Sainte-Foy,
Galeries de la Capitale.
Aussi à Montréal, Chicoutimi, Jonquière,
Val d'Or, Ottawa, Hull.

TOUTE LA FAMILLE APPRÉCIERA CE CADEAU DE NOËL...

YAMAHA PortaSound
c'est le plaisir portatif!

Comme un orchestre dans la paume de votre main:

- haut-parleur spécialement conçu de 9 cm x 6 cm
- système de jeu facile (clés Accord automatique (à l'exception du PS-1) pour obtenir des accords avec un accompagnement de basse et de rythme avec un seul doigt)
- sorties de rythmes automatiques: années, ballade, rock, 2 rythmes grandiose, valise, swing, rock et latin
- système polyphonique jusqu'à 8 notes simultanément
- triple système d'alimentation: piles, piles secteur ou batterie automobile

"Pour compléter votre système de son" **PS-1 \$199 ET PLUS**

32 touches, 4 tonalités d'instrument: orgue - piano - clavecin, etc.

YAMAHA PortaSound
un véritable clavier portatif, compact et léger

Place Laurier Ste-Foy 656-9392 Place Fleur de Lys 529-0767

Ça continue...

SUPER-VENTE D'IMPORTATIONS FEMININES à la Boutique Les Soldes Inc.

Robes 69.99

Caroma
Lorraine Beauchamp
Liliane Burty
Jacques D'Aunis
Marcolas
Philippe Favre
Guy Laurent
Jérémy D
Rodier

valeurs de 180\$ à 300\$

Choix exceptionnel de chemisiers
Marc D'Alcy, Sidonie, D'Estée Club, Affinity

Valeurs de 80\$ à 130\$ **29.99 - 39.99**

Notre magasin sera ouvert tous les soirs, le samedi jusqu'à 18 heures.

Boutique Les Soldes Inc.

2750, ch. Ste-Foy, Plaza Laval

Boutique Les Soldes Inc.

"Métiers d'hommes"... pour femmes aussi!

par Monique GIGUERE

"Enlever des talons au bout des semelles, ça demande de la force physique. Mais c'est très facile quand on sait s'y prendre."

Suzanne Frenette, cordonnière, a cherché longtemps avant de trouver le métier qui lui convenait. Elles sont trois autres de sa trempe autour d'une table, au local de Centre-étape, programme de formation des femmes dans des métiers non traditionnels.

Toutes quatre exercent des "métiers d'hommes", battent en brèche les préjugés et ouvrent des avenues, nouvelles et inexplorées, aux femmes tout en faisant mentir les incorrigibles détracteurs du pseudo "sexe faible".

Ginette Poudrier, mé-

canicienne de machine fixe à l'hôpital Saint-François-d'Assise, exerce le même métier que son père. Fonceuse, Thérèse Bonenfant, technicienne en laboratoire de photographie, a obtenu son emploi à force d'entêtement. Louise Lemay, assistante camerawoman, a des antécédents qui parlent pour elle: une arrière-grand-mère débardeur à ses heures à Sept-Îles.

Suzanne a toujours eu une préférence pour le travail manuel. Tour à tour caissière et réceptionniste, elle demeurait insatisfaite. "Pour être bien, raconte-t-elle au cours d'une entrevue mardi, il me fallait un métier dans lequel je pouvais travailler avec mes mains et voir beaucoup de monde."

Chef de famille, déterminée à

se tailler une place sur le marché du travail, elle cherchait un emploi rémunérateur, car elle n'a nullement l'intention de vivre aux crochets ni d'un homme, ni de la société.

Après avoir analysé sa situation et cerné ses besoins avec l'aide de l'équipe de Centre-étape, Suzanne décide enfin de tenter sa chance comme cordonnière.

Elle entre dans une première cordonnerie, mais on la confine au comptoir et à la machine à coudre. Après quatre semaines, elle plie bagage et se fait embaucher à la Cordonnerie Saint-Louis. Pendant ses huit semaines de stage, Centre-étape lui a versé une allocation hebdomadaire de \$150.

Bénéficiaire d'un PFIMC (programme de formation en industrie du ministère de la Main-d'œuvre du Canada), elle reprendra son boulot à la Cordonnerie Saint-Louis après les Fêtes, dès qu'Ottawa aura débloqué les crédits. Pendant une nouvelle période de 960 heures, son salaire sera payé dans une proportion de 60 à 85 pour 100 par le Centre d'emploi du Canada. Après quoi, l'employeur aura contracté l'obligation morale de la garder à son service.

Suzanne parle de son travail avec enthousiasme du néophyte. "C'est un métier en plein essor, fait-elle observer, qui possède à la fois un côté artisanal et un côté technique. "Quand tu réparas un talon de botte, tu couds juste et droit. Mais pour certaines réparations, il faut se servir de son imagination."

Merci monsieur!

Ginette est une autre femme qui n'a pas peur de se salir les mains. "Chauffeuse de bouilloire, c'est un job salissant qui n'est pas fait pour les natures guindées", confie-t-elle.

Vêtue de la chemise verte des travailleurs manuels de l'hôpital, elle surveille le niveau d'eau et la pression des trois gigantesques bouilloires avec la même compétence que ses six collègues masculins.

Elle raconte que les femmes cadres de l'hôpital, manifestement fières d'elle, lui donnent parfois en

passant une tape amicale sur l'épaule en disant: "Il est temps que les femmes se décident à exercer ces métiers-là".

Puis elle rappelle cette petite anecdote. Appelée un jour par une grande malade qui se plaignait du froid malgré une chaleur de 80°F, Ginette accueillit sa plainte et consentit, après une discussion d'une dizaine de minutes, à élever encore la température. Reconnaissante, mais sans doute troublée par la chemise verte de Ginette, la patiente lui dit un remerciant: "Merci beaucoup, monsieur!"

Des jobs de bras

Arrière-petite-fille de débardeuse, Louise a fait des "jobs de bras". Comme machiniste, elle a monté et démonté des décors, dirigé des écailrages.

Aujourd'hui, comme assistante camerawoman à Vidéo-mag depuis deux ans, elle trimalle toute une batterie d'appareils, projecteurs, trépieds, magnéto-vidéo. Un jour, de l'an dernier, qu'elle se présentait avec tout son attirail et ses allures de "tomboy" pour un télé-reportage, on lui cria: "Hé, par ici ti-gars!"

Nullement vexée par cette apostrophe, elle avoue sans ambages que ses parents attendaient un garçon et qu'elle a été élevée comme tel. "A six ans, rappelle-t-elle, j'avais un train, je jouais au baseball et j'avais un coffre à outils."

Ce n'est pas sans peine que Louise a décroché son emploi de camerawoman. Elle a eu raison de son employeur à l'usage, à force de le harceler, de l'emmerder. Avant, elle a travaillé comme cuisinière chez Rabelais et a été trois mois réceptionniste au Conseil du statut de la femme. Ne cédant pas avec le style de la maison, on n'a pas renouvelé son contrat.

Espiègle

Thérèse fait de la photo industrielle et commerciale chez le publiciste Claude Bureau et Associés. La différence avec les studios classiques de photo, explique-t-elle, c'est qu'on ne fait pas de mariages.

Laissée à elle-même après une semaine, elle eut vite fait d'apprendre à faire fonctionner la boîte. Auparavant, elle avait occupé des emplois traditionnels. Elle a été caissière, par exemple. Ce qui l'ennuyait, c'était de répéter toujours les mêmes gestes. Elle se sentait envahie par la routine.

Comme technicienne en laboratoire de photo, elle ne gagne guère plus que comme caissière, mais, remarque-t-elle, "j'ai la satisfaction de faire un travail qui me plaît".

Dans la photo industrielle, les clients n'ont pas tellement l'habitude de traiter avec des femmes. Une fois, elle dut avoir recours aux grands moyens pour vaincre les préjugés d'un homme qui voulait

reprendre sa commande parce qu'elle était une femme.

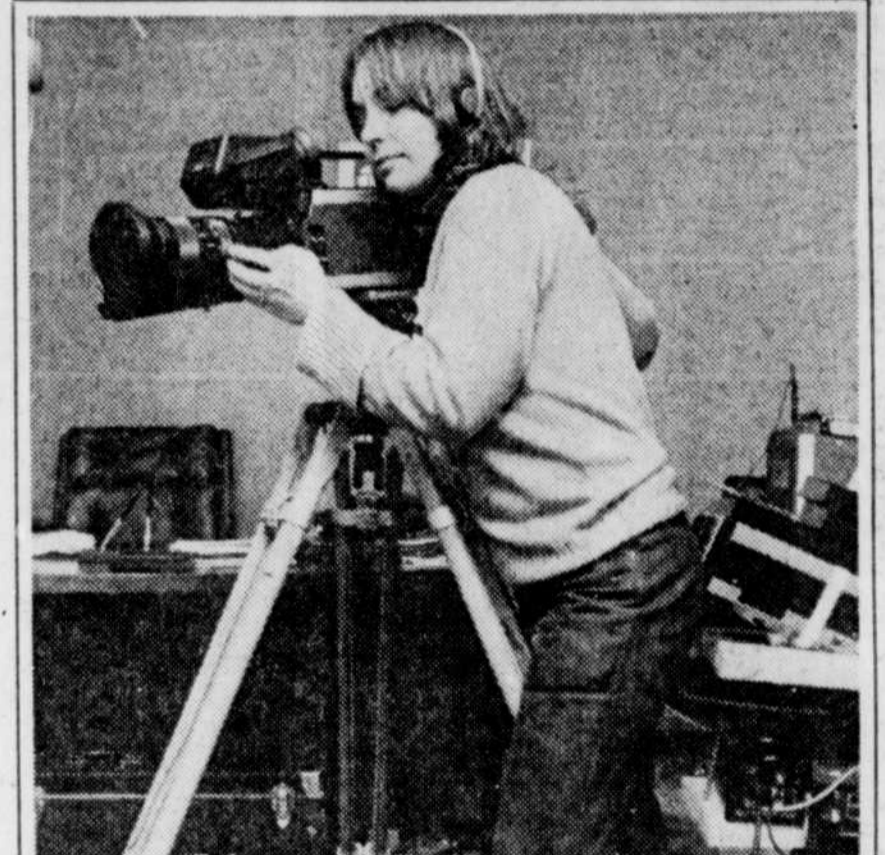
"Quand je l'ai vu qui repartait, rappelle-t-elle, je n'ai fait ni un ni deux et je lui ai arraché les négatifs." Etonné, l'homme céda. L'air espiègle, Thérèse semble d'ailleurs prendre un malin plaisir à jouer les viragos et à choquer les natures délicates.

Certes, toutes les femmes ne sont pas obligées de recourir à la force, mais un grand coup de barre s'impose parfois. Aucune de ces femmes ne se plaint de discrimination dans son milieu de travail et toutes sont heureuses d'avoir défoncé des barrières pour exercer des métiers qui les combinent beaucoup plus que les traditionnels métiers de femmes.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Suzanne Frenette, cordonnière, compte bien se tailler une place intéressante sur le marché du travail. Elle n'écarte pas la possibilité de se lancer elle-même en affaires un jour.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Louise Lemay se targue d'avoir déjà fait des "jobs de bras" et ne s'offusque pas quand on la traite de "garçon manqué".



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Grâce à son entêtement, Thérèse Bonenfant est parvenue à obtenir un emploi de technicienne en laboratoire de photographie.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

L'équipe avant-gardiste de Centre-étape. Sous l'oeil attentif de Denise Savard et Denis Lamothe, debout, la directrice Noëlla Porter, Chantal Guay et Noëlla Guimond consultent le dépliant du centre. Ne manque que France Leblanc pour compléter la photo de famille.

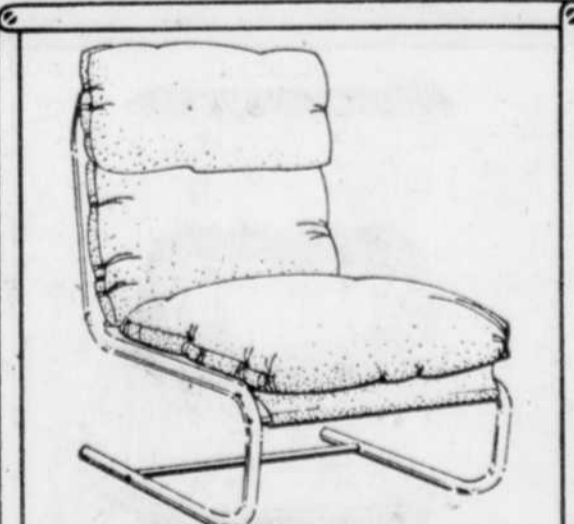
SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

- Un moyen moderne
 - Un service personnalisé
 - Des conseillers (res) d'expérience
- Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est
(de 11h à 20h30)
522-7155

le
LA PLACE D'AFFAIRES À QUÉBEC
LOCATION
(418) 692-1874



Le fauteuil canevas-tube

Un solide à structure tubulaire. Coussin grand confort (largeur 26", hauteur 35", profondeur 28") rouge, bleu, vert ou brun. Les super-spéciaux Zip: avec coussins en canevas: \$99. avec coussins en tissu soleil: \$119.



le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél (418) 871-2221



À NOËL OFFREZ-LUI PÉNÉLOPE ELLE SAURA CE QUE VOUS VOULEZ DIRE!

Chez Pénélope vous ne trouverez que des pierres précieuses, que des bijoux en or ou en argent, des perles d'eau douce véritables. Celle que vous aimez le sait très bien.

PENÉLOPE

PLACE STE-FOY

Un REEL qui vous permet de diversifier vos placements...

Quand vous adhérez à un régime enregistré d'épargne-logement (REEL) de la Fiducie du Québec, vous demeurez parfaitement libre d'effectuer vos placements en fonction de vos besoins et de les modifier selon la conjoncture économique.

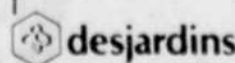
Le REEL de la Fiducie du Québec vous permet en effet d'investir à votre choix dans les Fonds Desjardins* Actions, Hypothèques ou Obligations ou encore dans l'Épargne garantie dont le taux d'intérêt élevé est garanti pour 30 jours. Mieux encore, vous gardez la liberté de transférer vos placements d'un véhicule à un autre pour profiter au maximum des avantages qu'offre le marché. Et ces avantages vous sont signalés par le bulletin Informations financières qui vous est envoyé tous les trois mois pour vous aider à mieux équilibrer votre portefeuille.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur les multiples aspects du régime enregistré d'épargne-logement. À la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

Un REEL, c'est bien plus qu'une clé dans la porte.



Fiducie du Québec



* Les Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire de prospectus.

Succursales Modes d'épargne

Chicoutimi (514) 668-5246
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Complexe Centre-Ville
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Selon l'enquête, le petit Samuel a été battu

par Guy DUBE
 envoyé spécial du Soleil
NEW CARLISLE — L'enquête d'hier a démontré hors de tout doute que le petit Samuel Giguère, âgé de deux ans et trois mois, aurait été sévèrement battu et quasi étranglé par "l'étranger" de la secte, Guy "Kédémouth" Veer, un individu qui s'était enfui de Robert-Giffard, en novembre 1980, pour se joindre à la secte.

trois enfants non princiers (des serveurs eux aussi); il leur faisait à manger, les surveillait, leur changeait les couches, les lavait, etc.

Un soir (le 24 mars 1981), il gardait les enfants (ce serveur n'était pas invité, ni les enfants-serveurs) lors d'une grande fiesta organisée pour souligner le retour des deux enfants plus âgés de Moïse.

Le petit Samuel pleurait. Veer a "pris les bleus", a assené des coups de poing à six reprises au visage et à la tête de l'enfant, lui a serré le cou, et le bébé s'est tu. "Je me suis choqué et je l'ai fessé", a-t-il confessé hier.

"Moïse voulait m'apprendre à vi-

vre; il m'avait promis quelque chose de bon, comme des céréales."

Moïse lui avait en outre promis un petit potager, deux poules et un coq, pour l'automne suivant, s'il continuait à garder les enfants.

Il n'a pas été mis en preuve, hier, que Veer a été castré par Moïse, quelques semaines après son geste. Il n'en a même pas été question. Ces faits, révélés par des policiers avant l'enquête, feront probablement surface lors d'éventuels procès.

être qualifiés de barbares ont été racontés au coroner Gaul, tout au long de la journée d'hier.

Entre autres, le lendemain de la magistrale raclée qu'il a reçue, le petit Samuel Giguère s'est fait couper la peau du prépuce, à froid, sans aucune anesthésie.

C'est le roi-chirurgien Moïse qui en avait ainsi décidé, parce que l'enfant ne pouvait plus uriner et qu'il avait "une boule d'urine grosse comme un oeuf de poule", sous la peau, au bout du pénis.

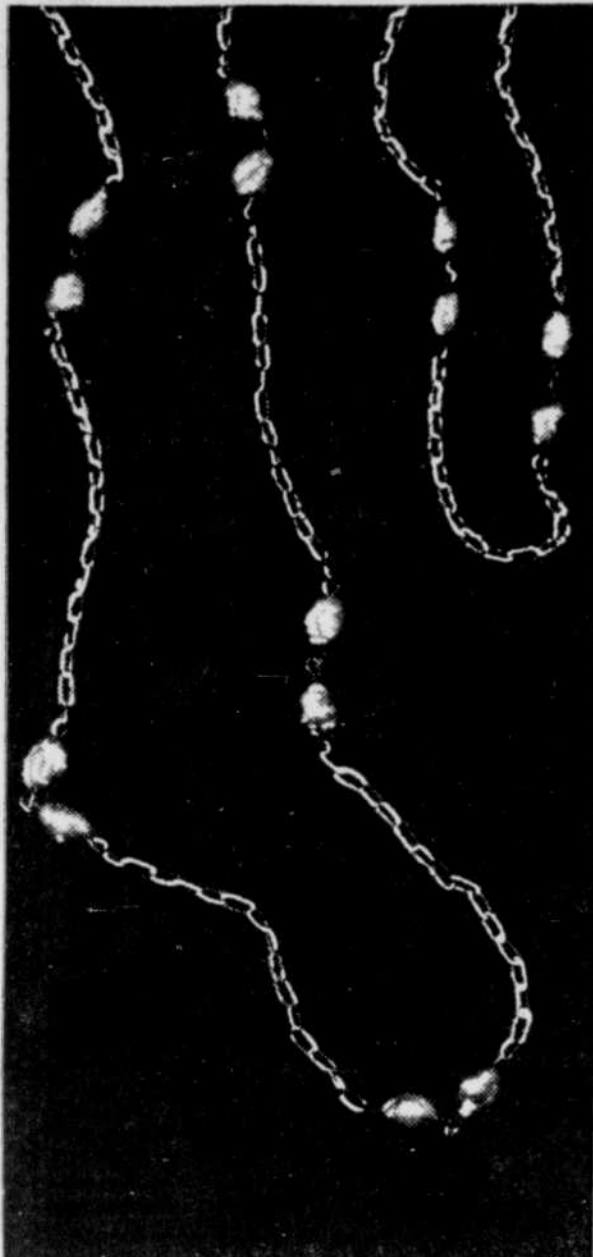
Moïse a alors pris une paire de ciseaux qu'il aurait stérilisés avec de l'alcool pour faire une incision sur la peau qui recouvre le gland. "L'urine m'a revolé dans la figure et là, l'enfant a pu uriner", a précisé le chef de la secte.

"Il y avait comme une succion au bout du pénis, un genre d'ecchymose bleue", a en outre révélé Moïse.

Le lendemain matin, l'enfant avait le souffle court, ses pulsations s'affaiblissaient, a pour sa part précisé l'infirmière du groupe, Thirstsa, qui



Maryse "Rebecca" Grenier, la mère du jeune Samuel mort au Mont de l'Éternel, est consolée par une femme que l'on croit être sa mère. La scène s'est déroulée, hier, au palais de justice de New Carlisle.



Perles d'eau douce et or jaune

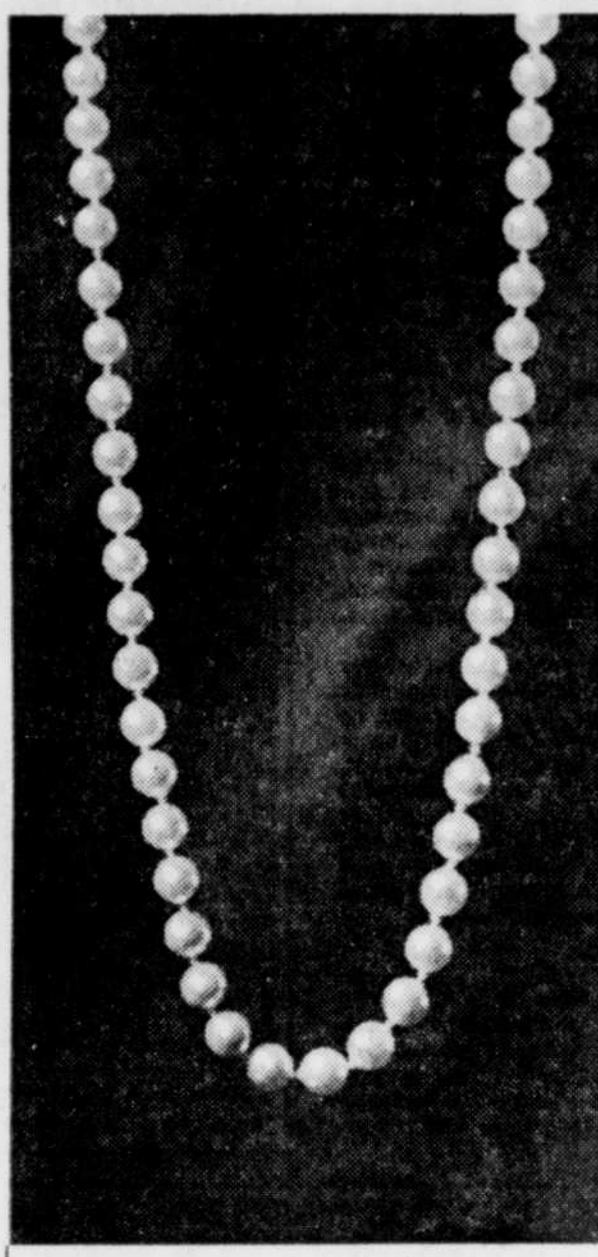
Il se trouve que nous ayons en ce moment une grande quantité de colliers en perles d'eau douce de culture et de bracelets assortis. C'est pourquoi nous vous les proposons à des prix particulièrement bas — bien au-dessous de nos prix courants.

Profitez de cette chance inouïe pour acheter ces bijoux fascinants à des prix vraiment économiques. La chaîne de 20" et le bracelet sont en or jaune 10 ct.

Collier, \$160.
 Bracelet, \$65.

692-3822

BIRKS
 JOAILLIERS



Perles de culture Birks à un prix très séduisant!

Voici une véritable occasion: des perles de culture magnifiquement assorties dans un collier de 16 pouces que nous vendons habituellement à un prix beaucoup plus élevé que \$495! Les vrais connaisseurs de perles viennent chez Birks choisir ces gemmes classiques.

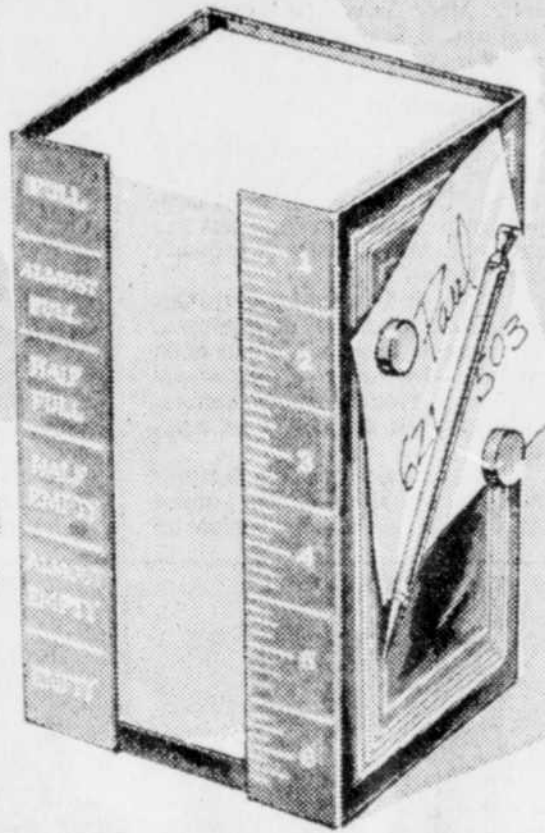
Qui, sinon Birks, peut offrir les plus belles perles au monde?

692-3822

BIRKS
 JOAILLIERS

Commencez à écrire vos

1200 notes!



Vous pourrez ensuite refaire le plein et poursuivre votre carrière littéraire... griffonnant numéros de téléphone, liste d'adresses, petits mots d'amour et recettes courtes.

Voici notre réservoir de notes. Il contient plus de 1 200 notes et en plus un crayon magnétique et 2 aimants dorés. En cuvette de 4 couleurs: marron, vert, rouge ou ivoire. Hauteur: 6".

Y a-t-il quelqu'un au monde qui n'apprécierait pas un tel cadeau?

\$18.50

692-3822

BIRKS
 JOAILLIERS

n'a pas demandé à un médecin d'accourir sur les lieux.

Sur la fin de l'après-midi, l'enfant décédait. Quelques heures plus tard, le petit Samuel était brûlé dans un baril de 45 gallons et ses cendres ont été enfouies sous terre.

Moïse désigna Claude "Boaz" Ouellet comme "coroner officieux", qui signa un avis de décès avec l'infirmière.

Moïse n'a pas voulu avertir la police ou un médecin, de peur que les journaux s'emparent de l'affaire et en fassent des reportages à sensation. C'est la raison pour laquelle la première version des faits qui a été donnée aux enquêteurs dans cette affaire, laissait entendre que c'est le cheval de la secte qui avait piétiné l'enfant. Par la suite, le chat est sorti du sac.

Confiance innée

Les membres de la secte avaient une confiance aveugle envers leur "roi-carton", Moïse Thériault.

Moïse, le roi-carton du Mont de l'Éternel

par Guy DUBE

NEW-CARLISLE — C'est une vie monastique et de style moyenâgeux que menaient les membres de la secte de Moïse, en Gaspésie.

Roch "Moïse" Thériault s'est lui-même décrit comme "le roi-carton" hier, lors de l'enquête du coroner. Parfois, il revêtait une couronne en carton, ou une en tôle sertie de... boutons.

Il y avait le roi, puis les serveurs. Le roi mangeait bien. Certains esclaves, eux, pouvaient se compter chapeaux s'ils pouvaient bouffer des céréales.

Il y avait huit enfants: cinq de Moïse, bien traités et ceux des serveurs qui ont souffert

de malnutrition. L'un est mort battu et de manque de soins; les deux autres sont encore hospitalisés à Maria, en Gaspésie, souffrant de carence alimentaire et d'avitaminose.

Sur les cinq enfants de Moïse, deux venaient de son ex-épouse qui l'a abandonné dans la Beauce en 1978; un de sa nouvelle épouse Esther; un de Rachelle; et le dernier de Ruth. Ces enfants sont tous des princes et des princesses. Les autres enfants: des serveurs.

Un membre de la secte a décrit aux enquêteurs le genre de monarchie de la secte: Moïse est le roi et le pape; Nathan, le vice-roi; Boaz, le messager; Esther (femme de Moïse), la reine, la mamie, la bien-aimée de Moïse; Rachelle, le gouverneur, l'enseignante; Ruth, la servante du roi, le chef de la cuisine; Debora, la servante de la reine, la maîtresse de maison; Hogla, l'échanson (vin), le premier cuisinier; Rebecca, la responsable des enfants pour les loisirs, la responsable des dons; Noa, la servante des princes (Aaron et Malachie, les deux fils aînés du roi), l'aide à tout faire; Thirstsa, la danseuse, l'infirmière; Sara, le chef des chœurs, responsable de la musique, le deuxième cuisinier; Kédémouth, un

serveur-esclave, gardien des enfants qui n'étaient pas de Moïse; Azriel, Japhet, Naomie, Aaron et Malachie (les cinq enfants de Moïse), des princes et des princesses; Samuel, Jokebed et Isaac, des serveurs.

Les vrais noms
 Moïse se nomme Roch Thériault, il a 34 ans et est originaire de Thetford-Mines. Esther, c'est Gisèle Lafrance, 31 ans, de Saint-Joseph-de-la-Rive (Charlevoix). Sara, c'est Maryse Bernier, 23 ans, originaire de Plessisville. Rachelle se nomme Solange Boillard; 25 ans, de Sainte-Anastase (Lyster). Nathan, c'est Jacques Giguère, 28 ans, de Sainte-Marie de Beauce. Rebecca, elle se nomme Maryse Grenier, 27 ans, de Saint-Bernard de Beauce-Nord. Ruth s'appelle Chantal Labrie, 23 ans, de Laurièreville (Mégantic). Hogla, c'est Francine Laflamme, 22 ans, de Plessisville. Thirstsa, c'est Gabrielle Lavallée, 31 ans de La Baie. Boaz s'appelle Claude Ouellet, 28 ans, de Victoriaville. Noa, elle se nomme Josée Pelletier, 25 ans, de Princeville. Debora, c'est Nicole Ruel, 24 ans, de Disraeli.

VENTE AVANT NOËL
 Venez profiter de nos spéciaux
REDUCTIONS DE 20% à 50%
 sur tous les vêtements de saison

- ultra-suede
- manteaux
- robes
- jupes
- blouses
- pantalons, etc.

Salon **Vocelle**
 LE SALON VOCELLE, SALON DE L'ÉLEGANCE FÉMININE

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE

LE TEMPS DE LA RENTRÉE
 LA MAISON Ecole de formation de mannequins professionnels et d'hôtesse d'accueil

● **HÔTESSES ET MANNEQUINS PROFESSIONNELLS**
 DÉBUT: 17 et 18 février 1982
 Deux soirs par semaine pendant quatre mois, des professeurs réputés vous enseigneront la démarche, le maquillage, la coiffure, la photographie de mode et publicitaire, les techniques du style classique et moderne, la façon de présenter les collections.

● **PERSONNALITÉ FÉMININE** (pour dames) (jour ou soir)
 DÉBUT: 3 et 4 février 1982

● **CHARME ET MAINTIEN** (14-16 ans) (jour ou soir)
 DÉBUT: 2 février 1982

● **MAQUILLAGE PERSONNALISÉ** jour ou soir

NOUVEAU À LA MAISON ELLE
 ● **MANNEQUINS HOMMES** DÉBUT: 15 février 1982

LA MAISON ELLE INC. AGENCE DE MANNEQUINS PROFESSIONNELLS ET D'HÔTESSES D'ACCUEIL
 55, CHEMIN STE-FOY, QUÉBEC

Pour renseignements: 529-2141

Ecole professionnelle reconnue par le Ministère de l'Éducation.
 Permis d'enseignement professionnel (secondaire, adultes) no. 669513 Permis de culture personnelle no. 869513

L'or classique

Ces bijoux de très belle apparence ne coûtent pas cher pour autant. Ce collier et le bracelet assorti ont été réalisés en Italie dans de l'or jaune 14 ct. De plats maillons d'or ont été artistiquement reliés pour créer un effet de souplesse et de sobriété.

Notre acheteur a découvert qu'en Italie l'or était très séduisant, avec un je-ne-sais-quoi d'usité dans l'éclat et la couleur. Voilà sûrement de l'or qui vous plaira!

Collier, \$750.
 Bracelet, \$375.

16 de la Fabrique et Place Ste-Foy
 692-3822

BIRKS
 JOAILLIERS

Les cloches sens dessus dessous

Modulaires, les cloches-plats s'empilent par-dessus ou par-dessous. Plastique résistant, transparent. Jaune, vert, rouge ou brun. Plus de 35 usages, à voir chez Zip. \$39.95 chacun.

zip le prêt-à-apporter du meuble design
 international 1tee

Angie boulevard Hamel et Henri IV tél: (418) 871-2221



Le premier ministre Lévesque a dévoilé, hier, le manifeste adopté par l'exécutif national du PQ. Ce manifeste contient aussi la question référendaire qui sera adressée à tous les membres du Parti québécois, au cours du mois de janvier.

Le manifeste du PQ revient à la notion d'association

par J.-Jacques SAMSON

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est revenu hier à la notion de souveraineté et d'association avec le Canada, telle qu'il la concevait dans le programme du Parti québécois avant qu'il ne soit retouché par les préparatifs et au cours du dernier congrès de son parti.

Le premier ministre a présenté hier le manifeste adopté par l'exécutif national du PQ et accepté par les ministres et députés sur lequel les 306,000 membres du parti pourront voter entre le 11 janvier et le 1er février.

Ce texte réaffirme deux principes fondamentaux chers à M. Lévesque et qui l'ont amené à s'en remettre à l'ensemble des membres: l'accession à la souveraineté avec l'accord d'une majorité de citoyens plutôt que par une victoire à la prochaine élection et la seule majorité de sièges à l'Assemblée nationale et deuxièmement la reconnaissance du droit de la minorité anglophone à ses établissements essentiels, scolaires et autres.

Mais le texte réinstaure dans le programme la souveraineté (avec ou sans trait d'union) association comme la conçoit M. Lévesque: en maintenant les liens économiques valables dans ceux existants, en protégeant les échanges et les emplois qui en dépendent. Le manifeste dit de plus qu'il pourrait s'ajouter la mise en commun d'un certain nombre de services, incluant les mécanismes monétaires.

"L'intégration des deux économies, celles du Québec et celle du reste du Canada, indique clairement l'avantage réciproque de maintenir une libre circulation entre les deux marchés dans le cadre d'un traité d'union douanière."

Cette définition est sensiblement la même que fournissait le Parti québécois en campagne référendaire. Le congrès national du PQ avait rangé

sur les tablettes il y a deux semaines l'association économique au profit de l'indépendance.

M. Lévesque se défend de vouloir un plébiscite par ce référendum interne: il a toutefois répété hier qu'il attend un oui fortement majoritaire de ses troupes sinon il ne peut plus continuer. Que ceux qui ne partagent pas cette conception politique acceptée par l'aire parlementaire et l'exécutif national aillent fonder un autre parti politique, a ajouté un peu plus tard M. Lévesque, au cours d'une émission radiophonique.

Pas de déclaration d'indépendance

Les militants du Parti québécois qui rêvent au matin de la déclaration solennelle de l'indépendance politique du Québec seront déçus des propos du premier ministre. Interrogé à l'émission Présent de Radio-Canada, sur l'accession à la souveraineté, M. Lévesque a révélé ses intentions d'éviter un tel geste d'éclat. "(...) Déclaration d'indépendance et ensuite on essaiera de former un nouveau genre d'association?" a demandé le journaliste.

"Il n'y a rien du tout qui exclut que ça puisse se faire de façon concomitante, a rétorqué M. Lévesque. On a appris la leçon au référendum, le terrorisme du fédéral (...) et si on disait que l'un ne peut pas aller sans l'autre, nous serions exposés à ce genre de chantage. (...) Si les citoyens nous disent oui dans quelques années, là on a un instrument de négociation. Il n'y a rien qui oblige à proclamer quoi que ce soit, à aller jusqu'au bout s'il y a moyen de faire conjointement, devant une décision claire du Québec, une nouvelle entente avec le Canada."

Le document de 10 pages qui sera expédié à tous les membres du PQ rappelle qu'avec l'introduction du concept référendaire, la garantie a déjà été donnée aux citoyens qu'aucun chan-

gement de régime politique ne serait effectué sans l'appui de la majorité. "Nous ne devons pas revenir sur cet engagement".

Cette exigence est aussi indispensable pour obtenir une reconnaissance internationale, rappelle-t-on. Enfin, la progression du PQ a débarrassé la société québécoise des recours à la violence qui la guettaient. Il faut préserver cette paix sociale. La première page de ce chapitre a dû être réécrite en dernière minute. Les caractères d'imprimerie n'étaient pas les mêmes sur le texte remis aux journalistes.

La dernière partie du manifeste dont le premier ministre a demandé aux médias écrits de reproduire le plus largement possible prévoit le maintien des établissements "essentiels, scolaires et autres" de la minorité anglophone.

Le VIIIe congrès s'apprêtait à remettre en cause cet acquis, à la suite des rebuffades constitutionnelles subies par le Québec.

Enfin, on retrouve un appel à la solidarité dans le parti et à un appui du gouvernement dans sa tâche. Suit la question à trois volets, de 16 lignes qui appelle un oui.

Un député libéral tente de relier Cyr à Québécois

QUEBEC (PC) — Un député libéral, M. André Bourbeau, a tenté hier de créer un lien entre une subvention de \$15 millions à Québécois et un contrat de \$2 millions accordé par cette firme à un entrepreneur d'allégeance péquiste, M. Luc Cyr.

Le ministre des Transports, M. Michel Clair, a formellement démenti les dires de M. Bourbeau, expliquant que la subvention avait été octroyée au moins un an après le contrat de Québécois à M. Luc Cyr.

M. Cyr est un entrepreneur embauché pour des réparations majeures par la Société d'habitation du Québec. "Le ministre peut-il nous assurer qu'aucune partie de l'argent des contribuables qui a été investi dans Québécois n'est allée à M. Luc Cyr?", a demandé le député libéral.

M. Michel Clair, ministre des Transports, a solennellement affirmé qu'il n'existait aucune relation entre les deux. Le contrat de Québécois à M. Cyr a été octroyé en avril 1980 mais ce n'est qu'en juillet 1981 que Québécois a reçu une subvention gouvernementale, a-t-il raconté.

ABRI FISCAL

Pourquoi donner à l'impôt l'argent que l'on pourrait investir dans un immeuble et qui nous crée un fonds de pension intéressant? Un immeuble double de valeur en 8 ans! 90% des millionnaires américains ont fait leur fortune dans l'immobilier.

64 LOGEMENTS, électrique, financement 12 1/4% fixe l'an 2000, un compteur électrique par logement, foyer dans logements du dernier étage, tous des 4 1/2, piscine, construction 1980 de qualité, liste attendue. A être vendu en copropriété indivise de 12 parts de \$50,000 chacune, 6 parts déjà vendues. Classe 31.

12 LOGEMENTS, électrique, impeccables. Classe 31.

8 MAISONS DE VILLE, soft costs, \$15,000 comptant, \$12,000 dépréciation fiscale en 1981, économie \$7,000 impôt. Classe 31.

GUY PARE & ASSOCIES 529-2934
Courtiers en immeuble 524-3753

Le plus grand choix pour fabriquer vos lampes japonaises avec COURS GRATUIT

Un choix de franges toutes couleurs et longueurs jamais vues ailleurs.

NOUVEAU DIMENSIONS DÉCOUPAGE TRANSFERT D'IMAGE

RABAIS DE 10% aux étudiants sur le matériel d'artiste

Choix incomparable

SPECIAL D'AUTOMNE
Cours sur différents matériaux d'artistes d'artisanat et de dessin.

BOUTIQUE LE MIEUX POUR VOUS
290, de la Couronne 522-4980

Boutique La Couchette

de Place Sainte-Foy vous présente une nouveauté: "LE FUTON"

Matelas japonais traditionnel

(Elément indispensable et peu coûteux qui offre de nombreuses possibilités: lit pour les invités, divan, etc.)
Peut être enroulé pour être remisé.
Grandeurs: lit simple - double - queen

BOUTIQUE LA COUCHETTE INC.
Place Ste-Foy (418) 653-1140 — 2452, boul. Laurier, Ste-Foy

COLLEGE DES JESUITES Saint-Charles-Garnier

LE PLUS ANCIEN COLLEGE FRANÇAIS D'AMERIQUE

C'est le temps de les inscrire

Séance d'information pour parents et enfants, mardi le 5 janvier à 19h30

Veuillez confirmer votre présence en téléphonant à 681-0107, poste 32.

Super-solde fin d'année!

10 à 50%

de rabais sur vêtements mode automne-hiver

Bernard Denault

pour hommes

Place Ste-Foy 659-3416-17

CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC

LA CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC

est un organisme à but non lucratif

Son but est la diffusion de l'artisanat d'art

DEPUIS 31 ANS, elle présente aux amateurs un **VASTE CHOIX** de produits de **GRANDE QUALITE**; et, à l'occasion des Fêtes, elle offre à ses clients un

RABAIS DE 20%

sur tout son inventaire régulier

La Centrale et son personnel souhaitent à tous des Fêtes joyeuses

QUEBEC
Place Laurier, Ste-Foy
(418) 651-6408

MONTREAL
1450, rue St-Denis (514) 849-9415
Complexe Desjardins (514) 843-8253

Ouvert jusqu'au 23 décembre, de 9h30 à 21h; les 24 et 31 décembre, de 9h30 à 17h; les 26 décembre et 2 janvier, de 13h à 17h30, Place Laurier; de 13h à 18h, Complexe Desjardins; le 1450 sera fermé.

Parapluie de table \$59

Parapluie sur pied \$89

Parapluie suspendu \$33

Parapluie photographe \$89

Le temps s'assombrit? Vite! Allumez votre parapluie!

zip le prêt-à-apporter du meuble design

international itee

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél: (418) 871-2221

Clark doit revoir sa stratégie



marcel pépín

Ironiquement, c'est au moment où le Parti conservateur devance le Parti libéral dans les sondages et après qu'il eut reçu d'un peu partout au pays des éloges pour la façon dont il a participé du débat constitutionnel, que M. Joe Clark doit affronter encore une fois le mécontentement d'une partie de ses députés.

Depuis la défaite des conservateurs en février 1980, un nombre important de députés et de militants veulent changer de chef. Près du tiers des députés au congrès qui suivit l'élection ont réclamé un congrès spécial de leadership. La semaine dernière, les partisans d'un tel congrès n'ont pas réussi à convaincre l'exécutif du parti de poser la question de confiance dès le début de 1982. Les amis de M. Clark ont réussi à repousser le prochain congrès au début de 1983.

Cette victoire de M. Clark sur ses adversaires fut de bien courte durée. Au cours d'un caucus, cette semaine, plusieurs députés ont exprimé leur désaccord avec cette décision de l'exécutif du parti et poursuivi leur campagne pour régler au plus tôt la question du leadership. L'un d'eux, M. Gary Gurbin, d'Ontario, a même annoncé son intention de quitter les rangs du parti tant qu'un congrès n'aura pas eu lieu.

...

Tant que la grogne contre le chef se poursuivra, les conservateurs seront pratiquement condamnés à l'inefficacité. M. Clark consacre au moins autant de temps à défendre son leadership qu'à diriger l'opposition contre le gouvernement libéral.

Ces querelles interminables, outre qu'elles accentuent l'image d'un parti divisé et inefficace, empêchent les conservateurs de rajeunir leur programme, pour mieux capter l'intérêt des électeurs. A moins que partisans et adversaires de M. Clark ne s'entendent pour trancher de façon correcte et civilisée la question du leadership, il devient de plus en plus évident que ce parti court à sa ruine.

Les griefs contre Joe Clark sont à la fois nombreux et confus. On lui reproche surtout d'avoir perdu le pouvoir alors qu'il venait tout juste de sortir son parti de l'opposition, où il était condamné depuis 1963. On accepte mal qu'il ait consacré autant de temps et d'efforts pour courtiser les Québécois, alors que ceux-ci continuent de plus belle à appuyer les libéraux. On déplore son image terne, qui contraste tellement avec le style flamboyant de M. Trudeau. Bref, on ne croit pas qu'il puisse reprendre le pouvoir.

Pourtant, il a su mieux que quiconque dans son parti mener le combat contre les libéraux, en particulier dans le difficile dossier constitutionnel et sur les questions économiques. Il a sillonné sans relâche le pays et n'a ménagé aucun effort pour sortir son parti de la torpeur qui l'accable depuis la défaite de 1980.

Devenu plus habile et plus sûr de lui-même, il a su marquer des points en chambre. Même au Québec, sa cote de popularité a fait un bond spectaculaire, probablement à cause de la sympathie qu'il a toujours manifestée pour certaines causes québécoises habituellement ignorées par son parti. Mais cela n'a pas suffi.

Pas plus au Québec qu'ailleurs, on n'observe aucun mouvement important vers son parti, malgré l'évident désenchantement des électeurs vis-à-vis la politique économique des libéraux. Les personnalités de renom qui pourraient se joindre aux conservateurs et commencer tout de suite la reconstruction du parti ne se manifestent pas. Tant qu'elle n'aura pas été résolue, la question du leadership minera le moral de ce parti et retardera la révision du programme.

...

Dans son propre intérêt et dans celui de son parti, M. Joe Clark devrait réviser sa stratégie. Au lieu de toujours repousser à plus tard cet affrontement qui devra inévitablement avoir lieu entre ses fidèles partisans et ses adversaires tenaces, il devrait songer à prendre lui-même les devants et provoquer une lutte à la direction. Cette procédure aurait le double avantage de clarifier une fois pour toutes son autorité et de faire taire la grogne parmi ses troupes. S'il l'emporte, il aura démontré qu'il ne craint pas la bataille. Il pourra ensuite plus aisément orienter le parti à sa guise. Si, au contraire, ses adversaires ont raison de lui, son successeur aura au moins deux ans pour affirmer son autorité et se faire connaître du public avant la prochaine élection.

Comme très peu de candidats frappent à la porte, il est fort probable que M. Clark ferait sans peine confirmer son leadership, ce qui lui permettrait enfin de consacrer tout son temps à la seule tâche qui est la sienne, soit de surveiller le gouvernement et proposer une solution de rechange aux électeurs du pays.



Menahem Begin veut gagner "sa paix"



paul lachance

Le coup de "l'annexion" du plateau du Golan par Israël, plus tôt cette semaine, s'est repercuté, jeudi, jusqu'au Conseil de sécurité des Nations-Unies qui, à l'unanimité de ses 15 membres, a demandé à Jérusalem d'abroger cette mesure déclarée comme "nulle et non avenue".

Cela signifie théoriquement que, si Israël n'applique pas cette résolution dans un délai de deux semaines, le conseil se réunira au plus tard le 5 janvier pour envisager des sanctions en conformité avec la charte de l'ONU.

Mais il est presque assuré qu'aucune sanction ne sera appliquée, les États-Unis, quoiqu'ayant voté avec les autres pour exprimer "leurs profond regret et opposition à la décision de la Knesset", y opposeront leur veto.

En effet, l'administration américaine a désapprouvé le geste surprise du premier ministre Begin qui, en l'espace de 6 heures, a réussi à faire voter par le Parlement israélien "l'annexion" du Golan, violant ainsi le droit international et les ac-

cords passés avec la Syrie à cet égard.

Mais les États-Unis n'entendent pas se brouiller pour autant avec Israël et désirent continuer à assurer pleinement et entièrement sa sécurité à l'intérieur du monde arabe. Begin va donc s'en tirer, et cela est plus que probable, avec un camouflet de l'opinion mondiale, genre de ponction diplomatique auquel il est depuis longtemps habitué.

Habile et fort adacieux, dira-t-on, que le premier ministre israélien. Il est surtout fort de l'opinion israélienne qui est en majorité derrière lui lorsqu'il s'agit de protéger à tout prix l'avenir et la sécurité du pays, un pays coincé historiquement entre les tenailles d'un panarabisme farouchement hostile et qui se réjouirait bien de son éclatement. De cela, Begin est plus conscient que quiconque et ne ménage rien pour le faire savoir. Napoléon disait naguère que la "meilleure défensive, c'est l'attaque".

Son "coup du Golan" est extrêmement juste si l'on considère tant soit peu les "mouvements" diplomatiques qui, depuis quelques années, surtout les accords de Camp David, n'ont cessé de tenter de l'amener à souscrire à une politique de rétrécissement de ses frontières actuelles, et cela

dans l'esprit de la résolution 242 des Nations-Unies, à celles qui existaient avant la guerre de 1967 au cours de laquelle Israël conquiert le plateau du Golan.

Car, si le Golan est éminemment stratégique pour Jérusalem, le cas de la rétrocession de la bande de Gaza le sous-tend tout autant et, même si Israël a, pour le moment, décidé de se retirer du Sinaï, en avril prochain, il ne veut absolument pas se retirer d'ailleurs, ce qui équivaudrait à procurer un tremplin à toute agression qui pourrait s'avérer mortelle pour son territoire et sa sécurité.

Et c'est peut-être la raison fondamentale pour laquelle il s'est opposé si vigoureusement au plan Fhad qui entrainait dans cette perspective et menaçait ainsi de faire passer l'État hébreu comme un obstacle à tout processus de paix au Moyen-Orient.

En ce qui la concerne, la Syrie ne peut aujourd'hui faire autre chose que "rouspéter" avec la dernière des vigueurs. Elle s'est montrée très modérée envers l'attitude américaine au sujet du "coup de Golan", cela voulant d'abord signifier qu'elle ne veut pas rompre les ponts avec Washington.

Et bien des éléments expliquent cette modération. Tout d'abord, Damas sait fort bien qu'Israël demeure le grand ga-

gnant du sommet de Fès, au Maroc, où la Ligue arabe s'est pour le moins effritée. Elle sait, surtout, que les Israéliens possèdent l'armée la plus puissante dans la région et que cela constitue à lui seul un facteur de dissuasion suffisant pour réfréner ses ardeurs de riposte.

Par ailleurs, la Syrie sait que, en raison du conflit polonais qui fait actuellement rage, elle ne peut compter sur un appui inconditionnel de l'URSS advenant une guerre avec Israël. En second lieu, la politique active qu'elle mène au Liban ainsi que l'agitation des Frères musulmans sur son propre territoire l'obligent à disperser ses forces sur une vaste étendue de territoire. Enfin, elle ne peut compter réellement, dans le monde arabe, que sur des pays dont l'éloignement rend l'assistance illusoire: Sud-Yémen, Libye, Algérie.

Dans de telles conditions, quelle que soit la blessure à l'amour propre national que constitue pour Damas le "défi israélien", la sagesse imposée par le rapport des forces l'oblige d'abord et avant à se contenter de ronger son frein et attendre des "jours meilleurs". Menahem Begin aura, quant à lui, gagné un point fort important pour l'achèvement futur du "processus de paix". Sa paix à lui...

le mot du rédacteur en chef

L'affaire Réjean Doyon, suite et fin



claud masson

Durant cinq mois, de janvier à mai 1981, à intervalles réguliers, sous la forme de nouvelles, de dossiers, d'analyses, de commentaires et d'éditoriaux, LE SOLEIL s'est directement impliqué dans le fameux dossier de "l'affaire Doyon".

Pour mémoire, il s'agit du cas de Me Réjean Doyon, secrétaire, directeur du contentieux et conseiller juridique de la Communauté urbaine de Québec, suspendu, puis ensuite congédié par les dirigeants de la CUQ pour des raisons qui sont toujours demeurées mystérieuses.

A la suite de l'intervention dans ce dossier du président de la Commission municipale de Québec, le juge Richard Beaulieu, Me Doyon était subitement blanchi de tout soupçon et réintégré officiellement dans ses fonctions, forçant les élus de la CUQ à rescinder les résolutions de suspension et de congédiement votées à son endroit. Me Doyon n'est toutefois pas retourné au travail par suite d'une entente financière conclue entre les parties.

Or, face aux divers éditoriaux publiés sur le sujet dans

nos pages, les membres du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec avaient déposé une plainte au Conseil de presse du Québec — l'organisme qui régit l'éthique journalistique, — considérant que notre journal s'était livré à une véritable campagne de harcèlement et de dénonciation contre ces élus.

Aujourd'hui, le Conseil de presse vient de rejeter la plainte déposée par messieurs Marcel Pageau, président de la CUQ et maire de l'Ancienne-Lorette; Jean Pelletier, maire de Québec; Pierre Bernier, maire de Charlesbourg; Michel Rivard, maire de Beauport; Jacques Boudreau et Marc-Omer Giroux, conseillers municipaux de la ville de Québec et Ben Morin, ex-maire de Ste-Foy.

Selon le comité des cas du Conseil de presse qui a étudié cette plainte des élus de la CUQ, notre journal s'est acquitté de sa fonction conformément aux règles de l'éthique du journalisme.

"Le Conseil est également d'avis que dans ce cas, le journal LE SOLEIL a informé le public conformément aux exigences du droit du public à l'information en faisant équitablement état des points de vue de chacun, y inclus les plaignants, dans ses pages d'information, permettant ainsi à ses lecteurs de porter leur propre jugement en toute connais-

sance de cause sur l'événement en question".

Cette victoire pour la liberté de la presse et le droit du public à l'information n'appelle pas un triomphalisme.

Notre journal s'était impliqué dans cette malheureuse histoire parce que, après une longue et minutieuse enquête, après de multiples vérifications, après avoir assisté à tous les événements et assemblées publiques reliés à cette affaire et après avoir interrogé quantité de personnes, nous en étions venus à la conclusion qu'une injustice avait été commise à l'endroit d'un individu, Me Réjean Doyon, par les élus de la Communauté urbaine.

De là sont venues nos interventions éditoriales et la décision de prendre position en faveur de Me Doyon.

Les élus, quels qu'ils soient, n'ont pas tous les pouvoirs et ils n'ont pas droit de vie ou de mort sur tous leurs subalternes. Dans le cas de Me Doyon, leurs agissements étaient visiblement basés sur des intérêts politiques.

Cet autre malheureux épisode dans la vie mouvementée de la Communauté urbaine de Québec prend fin avec la décision rendue par le Conseil de presse du Québec.

En respectant les normes professionnelles reconnues dans le métier de journaliste, en offrant aux diverses parties de se faire entendre lorsque mises

en cause, en effectuant les vérifications nécessaires, en évitant de se substituer aux tribunaux, LE SOLEIL continuera de s'impliquer dans des dossiers où une intervention éditoriale est jugée nécessaire, surtout lorsqu'une injustice paraît avoir été commise.

Un journal, faut-il le rappeler, doit jouer un rôle de service public et cette responsabilité entraîne qu'il agisse comme intervenant dans la communauté qu'il dessert. C'est ce que notre journal a tenté de faire, de son mieux, dans "l'affaire Doyon".

Monique Duval

Le Conseil de la vie française en Amérique vient de rendre hommage à cinq francophones qui ont apporté une contribution significative à la promotion de la vie française dans leur milieu en les nommant officiers de l'Ordre de la fidélité française.

Parmi les personnes choisies, il y a Mme Monique Duval, journaliste au SOLEIL depuis plus de 25 ans, qui a le mérite de s'être consacrée, depuis de nombreuses années, à vulgariser l'histoire de Québec pour la faire connaître aux lecteurs par des séries d'articles racontant l'origine des rues, des places publiques et des édifices de la capitale et de la région.

Nos félicitations à cette journaliste émérite.

Ryan est fier de la performance de son parti

par J.-Jacques SAMSON
Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, estime que seule sa formation politique est sortie gagnante des tempêtes politiques et économiques des huit derniers mois, depuis le 13 avril 1981: le Parti québécois paie

chèrement la note actuellement pour s'être fait élire sous de fausses représentations, affirme M. Ryan et la population du Québec encaisse des reculs sous le poids des nouvelles charges fiscales et des droits fondamentaux perdus dans la dernière ronde constitutionnelle. M. Ryan a tracé hier

en conférence de presse son bilan de la dernière session à l'Assemblée nationale. Le PQ a échoué sur tous les fronts, soutient-il. Comme il l'avait prévu durant la campagne électorale, le ministre Jacques Parizeau a eu recours à un budget complémentaire et à des

taxes indirectes pour gruger \$285 millions aux contribuables. Il reprocure au ministre l'utilisation de taxes indirectes qui touchent indistinctement tous les citoyens, riches ou pauvres: taxe sur l'essence, les boissons alcooliques etc. L'augmentation du passif de \$400 millions,

passant ainsi à \$3,4 milliards, a obligé le gouvernement à chercher d'autres revenus, d'où le projet de loi 16 qui permet au gouvernement de puiser dans les revenus d'Hydro-Québec. Selon M. Ryan, le ministre a eu un besoin morbide des revenus d'Hydro-Québec parce qu'il n'a pas eu le courage d'aller chercher cet argent par les voies habituelles. C'est un projet de loi financier, soutient-il, qui ne cadre pas dans une politique énergétique.

chef du gouvernement a laissé tomber comme une roche au fond de l'eau le droit de veto, reconnu dans les faits depuis 50 ans. Jamais un changement constitutionnel n'avait pu se faire au cours des 50 dernières années sans le consentement du Québec. Pour M. Ryan, cette concession du tandem Lévesque-Morin est le plus grand événement constitutionnel de l'année, avant même la conclusion de l'accord des dix à Ottawa en novembre, isolant le Québec.

et des consensus en matière constitutionnelle. Le Parti québécois s'était fait élire sous de fausses représentations et a remporté une victoire à la Pyrrhus. Les Québécois voient maintenant le vrai visage de ce parti qui devait leur donner un gouvernement fort. "Il prétend orienter les destinées du Québec et les membres et le chef ne s'entendent pas sur les orientations fondamentales".

Le chef libéral qui a lui-même essayé une vague de contestation à la direction de son parti a comparé à son tour le premier ministre Lévesque au père de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, sans toutefois nommer directement ce dernier. M. Ryan soutient que son parti par contre a retrouvé son unité dans l'action au cours des

dernières semaines, depuis que la question constitutionnelle ne provoque plus des débats déchirants au caucus. Le Parti québécois de son côté n'a d'autre position de repli que de tout mettre sur le dos du fédéral, chaque jour. "Le refuge dernier du PQ, ce sera de mourir en disant que c'est la faute d'Ottawa."

Les "scandales"

Le chef libéral a reconnu que le style d'opposition pratiqué par son parti avait beaucoup changé depuis le 13 avril. L'air parlementaire libéral se faisait reprocher son manque d'agressivité et était pressée de détruire le mythe du "bon gouvernement" que l'équipe Lévesque répandait.

M. Ryan s'est dit généralement satisfait de l'évolution de son parti sur ce terrain mais admet que des erreurs de tir ont été commises, par exemple avec les allégations sur les films pornographiques à l'Assemblée nationale et d'écoute électronique dans un bureau de député. "Des jours, c'est bon, d'autres fois, non" a-t-il conclu sur les coups de ligne de ses députés sur ces histoires. "Si les réponses des ministres étaient complètes ces histoires-là ne se rendraient pas très loin parce que nous aurions la vérité complète sur le champ". Le gouvernement aiguise l'appétit de l'opposition lorsqu'il reporte une réponse et il éveille davantage les doutes dans les esprits.

Un style de travail à peu près semblable sera retenu à la reprise des travaux en 1982. Une opposition doit s'opposer et n'a pas à présenter de contrepartie aux projets gouvernementaux, soutient-il. Ses solutions, elle les offre en campagne électorale.

Front constitutionnel

Jamais un gouvernement du Québec n'aura suivi une stratégie aussi pitoyable et recueilli des résultats aussi décevants, soutient le chef libéral. 1981 passera à l'histoire: le

Le gros de la réforme constitutionnelle reste à faire toutefois: la réforme des institutions fédérales et le partage des pouvoirs. Le Québec doit revenir, dit-il, dans la voie de la modération

Le chef du PLQ se croit à la hauteur

par J.-Jacques SAMSON

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, croit toujours qu'il est l'homme le plus apte à diriger ce parti. "Il y a près de quatre ans, j'ai reçu un mandat pour diriger le Parti libéral du Québec. J'estime être encore le meilleur homme pour exercer cette fonction. Si je me trompe, les gens vont me le dire", a indiqué M. Ryan hier, en conférence de presse.

M. Ryan a écarté toute possibilité de démission précipitée de sa part avant le congrès d'orientation de son parti, à l'automne 1982, à moins d'une défaillance de santé imprévisible.

"Mon intention est la même depuis le soir de l'élection et de la rencontre avec tous nos candidats deux semaines plus tard. Je suis à mon poste jusqu'au congrès d'orientation avec tout l'engagement dont je suis capable".

"Un débat va se faire à l'intérieur du parti, débat qui est déjà en cours d'ailleurs. On va voir comment les choses vont se développer."



Un sapin hors normes

L'arbre de Noël qui décorait l'entrée du restaurant "Le Parlementaire" a dû être démonté hier, parce qu'il ne correspondait pas au nouveau règlement du ministère du Travail, interdisant la décoration avec des résineux dans un édifice public. Ce règlement avait été adopté à la suite de l'incendie à Chapais, en 1980.

Le Soleil, Yvan Monroin

ABRI FISCAL
Dernière chance pour 1981
Voir page H-1 dans ce journal
ou composez:
(418) 647-4600

PENTAX ME SUPER
Objectif 50mm F2.8
334\$
Offert avec flash AF-160 gratuit!
LES STUDIOS GOSSELIN
Division photographie

La plante indestructible
en métal solide. 9 couleurs disponibles:
\$24.95
ziq le prêt-à-apporter du meuble design
international itée
Angle boul. Hamel et Henri IV tel.: (418) 871 2221

Pour Noël Spécial patère \$135
DÉCOR-BOIS
Lampes Tiffany, courtpointes "Le Bohémien"
DEPOSITAIRE DES MEUBLES
75, côte du Passage, Lévis, Qué. G6V 5S8
(418) 837-6185

À NOS REMERCIEMENTS, NOUS JOIGNONS DES VOEUX POUR UN HEUREUX TEMPS DES FÊTES ET UNE NOUVELLE ANNÉE BRILLANTE DE JOIE!
SPÉCIAL JARDINIÈRE
Diamètre: 13 pouces
Couleur: blanc (ampoule en sus) **\$44.95**
disponible en aluminium: \$50.95
Le meilleur endroit pour un cadeau lumineux à Noël...
Ouvert tous les soirs jusqu'à 21h., jusqu'au 24 déc.
Mathieu Luminaire INC.
780, RUE COMMERCIALE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-0359 - 839-6025
Prix en vigueur jusqu'à épuisement des quantités.

DECouvrez LA CHALEUR, LE CONFORT ET L'ELEGANCE QUE PROCURE LE mouton

VESTES SANS MANCHES en peau de mouton, pour hommes et dames **A partir de \$149**

BLOUSONS en mouton pour hommes et dames **A partir de \$199**

MANTEAUX 3/4 en mouton pour hommes et dames **A partir de \$299**

MANTEAUX LONGS en mouton pour hommes et dames **A partir de \$349**

SUGGESTIONS-CADEAUX:
PANTOUFLES - MITAINES ch. \$23.99
COUVRE-SIEGE D'AUTO EN MOUTON \$69.00
CHAPEAUX MOUTON ET AGNEAU \$49.00 à \$59.00

À Noël, offrez des perles de bonheur

De luxueuses perles de culture discrètement lustrées. Ce collier de 18 po est fait de perles de 5 et 6 mm légèrement rosées et muni d'un fermoir en or 14k. Il vous est offert à prix spécial pour Noël.

395\$

LE MOULIN DE LA TANNERIE
281, Saint-Vallier ouest, Québec — 529-2531
OUVERT DE 9H30 A.M. à 21H00, TOUS LES JOURS
Près du centre Durocher parc stationnement en face
VISA MasterCard TeleCheck AMERICAN EXPRESS

doucet
VOS BIJOUTIERS-CONSEILS
Succursales:
Place Laurier.
Place Fleur de Lys.
Place Sainte-Foy.
Galeries de la Capitale.
Aussi à Montréal, Chicoutimi, Jonquière, Val d'Or, Ottawa, Hull.

Promotion **Technics**
le son du savoir

SLB-202 TABLE TOURNANTE à entraînement par courroie asservie par générateur de fréquence. Modèle élané semi-automatique.

SU-V2 AMPLIFICATEUR INTEGRE "Nouvelle classe A" Puissance continue de 40 watts eff. min. par canal, deux canaux en circuit sous 8 ohms, de 20 Hz à 20 kHz, avec distorsion harmonique totale n'excédant pas 0,02%.

ST-S1 BLOC D'ACCORD avec circuit d'asservissement actif.

RS-M5 MAGNETOPHONE A CASSETTE Stéréo, système Dolby, sélecteur pour ruban de métal.

L7 ENCEINTES ACOUSTIQUES A 3 voies d'une capacité de 100 watts chacune, avec haut-parleur de 12" pour les basses.

PRIX SONART \$1095

SONART l'artiste du son
8, Trans-Canada ouest, Lévis - 833-6261
845, Marie-Victorin, St-Nicolas - 831-1164

Garon ne choisira pas le Stade olympique

par Florent PLANTE

Le ministre Jean Garon ne veut plus rien savoir du Stade olympique pour la présentation annuelle du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.

Comme solution de rechange, il est emballé par l'idée de tenir le prestigieux événement à Terre des hommes, sur l'île Notre-Dame, à côté du jardin floral.

S'il y a trop d'embûches, à 240 kilomètres à l'est, il y a Québec, où plus de 600.000 visiteurs franchissent annuellement les tourniquets d'Expo-Québec, une exposition qui impressionne avec un secteur agro-alimentaire de plus en plus dynamique.

C'est ce que LE SOLEIL a appris, cette semaine, après une enquête de quelques jours, tant à Montréal qu'à Québec, et particulièrement au cabinet du ministre Garon ainsi qu'après de quelques hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Le Stade olympique

Ce qui a mis le mi-

Bel avenir de l'alimentation au Canada

MONTREAL (PC) — La production alimentaire canadienne peut croître des deux tiers d'ici l'an 2000, pour produire des revenus de \$35 milliards, plaçant le Canada dans une position particulièrement privilégiée.

C'est ce qu'affirme Gaëtan Lussier, sous-ministre fédéral de l'Agriculture.

Le Canada est bien placé et en particulier ses provinces industriellement équipées pour la préparation et la transformation de ces produits, c'est-à-dire le Québec et l'Ontario.

Entente aux rôtisseries St-Hubert

MONTREAL (PC) — Une entente de principe est intervenue dans le conflit de travail touchant 16 rôtisseries de la chaîne Saint-Hubert.

Le contenu de l'entente qui intéresse quelque 700 employés syndiqués de la vente au détail du poulet ne sera pas dévoilé avant la tenue d'un vote de ratification, lundi.

Membres de la section 500 de l'Union des employés de commerce, ces travailleurs avaient débrayé pour une journée, dimanche, et menacé de la faire de nouveau.

Le conflit ne touche que les succursales appartenant à la famille Léger, qui a fondé la chaîne en 1951. Plusieurs autres de ces restaurants sont des concessions louées à des exploitants.

Le ministre Garon en rogne, affirme certains conseillers du cabinet, c'est qu'après une collaboration de quatre ans avec la Régie des installations olympiques (RIO) pour rentabiliser le plus possible les opérations du complexe stade-vélodrome, la RIO ait obligé les organisateurs à tenir le Salon international au début de l'hiver, du 27 novembre au 6 décembre.

Les responsables sont évidemment les principaux locataires du stade. Compte tenu de leurs performances, les Expos, les Alouettes ou encore le Manic, peuvent ériger leurs saisons très tard l'automne.

Le Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec (CPIA), qui organise le Salon international n'a donc pas préséance sur le baseball, le football ou le soccer.

Même s'il génère une activité économique importante pendant les dix jours de sa tenue, le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation joue le rôle de bouche-trou, avec ses quelque 200.000 visiteurs annuellement et son budget approximatif de \$2 millions.

De l'aveu de plusieurs organisateurs, cet automne, ce fut un tour de force de présenter le Salon 1981 dans des conditions aussi défavorables.

Du 27 novembre au 6 décembre, tout le monde a craint la première bonne tempête de neige ou encore une période de froid intense qui aurait rendu le dessous des gradins du stade vraiment inconfortable.

De plus, pendant la première fin de semaine, parallèlement au Salon de l'agriculture, se tenait le Salon du livre de Montréal. Le week-end suivant, on a dû compétitionner avec le Salon des métiers d'art.

L'île Notre-Dame

C'est un projet intéressant de la ville de Montréal de bâtir une petite ferme urbaine près du parc floral de l'île Notre-Dame qui a provoqué la réflexion au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

L'idée de cette ferme éducationnelle vient de M. Pierre Bourque, du Jardin botanique de la ville de Montréal, lequel, en tant qu'horticulteur en chef, fut un des res-

ponsables de la réussite des Floralies internationales 1980.

Au 200 Chemin Sainte-Foy, à Québec, où sont concentrées la plupart des directions du MAPAQ ainsi que le cabinet du ministre Garon, on a gardé un excellent souvenir de cette expérience avec la ville de Montréal, particulièrement avec le triumvirat Jean Drapeau, Yvon Lamarre, président du comité exécutif, et Pierre Bourque.

A partir de cette collaboration antérieure et de l'idée de la ferme, les autorités du ministère de l'Agriculture ont donc élaboré ce projet de faire de l'île Notre-Dame un centre essentiellement orienté vers les activités horticoles, agricoles et sciences connexes en prévoyant des présentations du type du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.

Les infrastructures existantes seraient utilisées et l'on réorienterait la vocation de certains bâtiments.

Par exemple, le pavillon du Québec deviendrait le Salon culinaire et d'artisanat. Le pavillon de la France deviendrait celui de l'alimentation.

A côté, on ne conserverait que la tour du pavillon de la Grande-Bretagne, lequel ferait place à deux grands chapiteaux reliés par une bâtisse intermédiaire. L'ensemble deviendrait la Place des concours d'animaux.

Près du pont des Îles, de gauche, un marché public serait créé. Viendrait ensuite la ferme urbaine avec ses bâtiments et ses animaux domestiques.

Montréal

Puisque le dossier est maintenant entre les mains du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et qu'il a été substantiellement modifié, LE SOLEIL n'a pu obtenir aucun commentaire de la part du président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre.

Toutefois, au deuxième étage de l'hôtel de ville de la métropole, LE SOLEIL a senti de l'enthousiasme, cette semaine, vis-à-vis de ce projet qui revitaliserait sans doute cette partie de Terre des hommes que constitue l'île No-

tre-Dame.

Là aussi, on admet que le béton et les imposantes colonnades froides des dessous du stade ne constituent pas un lieu propice à la tenue d'événements axés sur l'agro-alimentaire, la nature et l'environnement.

Ceux que LE SOLEIL a rencontrés sont convaincus que la présentation annuelle, à une date fixée en octobre, du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, viendrait couronner le cycle d'une foule d'activités diverses tenues au cours de la belle saison, et qu'il serait facile de maintenir l'intérêt puisque le temps est plus clément qu'en novembre ou décembre.

Québec

Dans l'esprit des gens rencontrés au ministère

de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il n'est pas question d'avancer les dates de la présentation agricole d'Expo-Québec pour permettre d'insérer celle de Montréal avant le "Royal Winter Fair" de Toronto, l'événement ultime au Canada dans le secteur agricole.

Pour les dix prochaines années, l'extension de Toronto se tiendra à partir du deuxième samedi d'octobre. Par contre, si le projet de l'île Notre-Dame devait avorter, tant au cabinet du ministre Garon que chez certains hauts fonctionnaires, on étudierait sérieusement la possibilité de tenir le Salon international à Québec.

Bon an mal an, il y a quand même 600.000 visiteurs à Expo-Québec, et là comme à Montréal, la collaboration avec l'administration municipale est au beau fixe.

Un concept... bien pensé.
499,00\$
le prêt-à-apporter du meuble design
LOTUS M
Inglé boul. Hamel et Henri IV — Tél.: (418) 871-2221

LE GRAND CONCOURS GEM

Samedi le 28 novembre dernier à 16h00, avait lieu chez chacun des épiciers GEM participant, le tirage final du «Grand Concours Gem» au cours duquel était attribué un (1) lave-vaisselle par épicier Gem.

Il nous fait plaisir de faire publier la liste officielle de chacun des gagnants ainsi que les noms des marchands Gem participants.

Liste des gagnants d'un lave-vaisselle du «Grand Concours Gem»

GAGNANTS	ÉPICIERS GEM PARTICIPANTS	GAGNANTS	ÉPICIERS GEM PARTICIPANTS	GAGNANTS	ÉPICIERS GEM PARTICIPANTS
QUÉBEC MÉTROPOLITAIN Yvonne Rodrigue 1720, Jeanne-Mance, app. 4 Québec Alain Trépanier 222, 7e Avenue Québec Marie-Claire Labadie 635, rue Napoléon Québec Patricia Prémont 204, rue de la Reine Québec Lisette Fournel 1880, de la Canadière #2 Québec F. Tremblay 575, du Roi, app. 606 Québec Rosario Lortie 2376, Cardinal Villeneuve Québec Thérèse Prevost 115, rue Ste-Anne, #15 Québec Rachelle Fournier 235, boul. Benoit XV Québec Mme Falardeau 962, rue Casault Québec Gisèle Drolet 2655, avenue de la Ronde Québec	Ambroise Dorion 81, avenue Lamontagne Québec Épicerie Louts Lévesque 581, 3e Rue Québec Fortand & Fils 595, boul. Charest O. Québec L. Gagné Inc. 348, rue Caron Québec J. A. Gauthier Enr. 1595, de la Canadière Québec Jos. Guy Enr. 305, rue Du Pont Québec Marché Clavet Enr. 193, 24e Rue Québec J. An. Dre 1097, rue St-Jean Québec Gestion Miga Inc. 1296, 3e Avenue Québec Z. Rivard Inc. 1011, rue Bourlamaque Québec Epic. Fortier Enr. 2601, rue Maullis Québec	MAS DU FLEUVE Raymond St-Amant 78, Champlain Mont-Joli Suzanne Caron St-Pamphile Cité L'Islet Claire Cloutier 115, 5e Avenue L'Islet Ville Marina Coulombe 540, du Régiment Montmagny Paul-Henri Thibault L'Islet-sur-Mer Colette Landry 72, rue des Érables Rivière-du-Loup Carole B. Lavic Sully Cité Temiscouata Fernand Chouinard 19, site-Flavie Cité Matapebia Marthe Bosse 92, boul. Blais est Berthier-sur-mer Marguerite Fournier St-Fabien de Panet Cité Montmagny Jean-Marie Michaud Val Brillant Gerard P. Gagné Grande-Vallee	Camille Sénéchal 5, rue Price Mont-Joli Alim. Bourgeois & Fils St-Pamphile Cité L'Islet Épicerie Caron Enr. 91, 3e Avenue L'Islet Ville Leopold Fortin 92, 3e Avenue Montmagny Marché Bonsecours Enr. L'Islet Village Marché D'Amours Ltée 63, chemin Fraserville Rivière-du-Loup Marché Labonté Sully Cité Temiscouata Marché Labonté Enr. St-Flavie Cité Matapebia Marché Michel Enr. 23, rue Principale Berthier-sur-mer H. Nadeau & Fils Inc. St-Fabien de Panet Cité Montmagny Marché Lizotte Enr. 5, rue St-Pierre O. Val Brillant Marché Lamy rue St-François-Xavier Grande-Vallee Normand Malenfant 716, boul. St-Germain O. Rimouski Bertrand Charest St-Hélène Cité Kamouraska CHARLEVOIX Richard Angers St-Siméon Roland Gérard Baie St-Paul Paul-Émile Verreault 703, boul. 138 St-Tite-des-Caps François Simard Rang St-Jean-Baptiste St-Urbain Julien Simard 47, rue Donahus Clermont Aline Dastous Pointe-au-Pic BELLECHASSE Magasin H. Lefebvre 110, rue Principale St-Lazare André Beaudoin 25, boul. Henri Armagh Wilbrod Lamontagne St-Camille Nicole F. Mercier rue Lafamme St-Damien	SAGUENAY — LAC-ÉTIENNE William Gauthier 513, rang Ste-Marguerite Sacré-Coeur Jean-Noël Cloutier 2178, rue Pedneault Jonquière Maurice Lavie Sault-au-Mouton Guy Bernard 181, rue Orly Chicoutimi Nord Jacques Girard 444, Panet Jonquière Jean-Claude Dupéré 444, Panet Jonquière Charles-Ed. Boucher Les Escoumins Helena Croft 1462, avenue du Port Ville La Baie LOTHBIÈRE Lucille Ward 1164, du Collège St-Agapit Jean-Paul Audet St-Agapit André Rousseau 910, rue de l'Église St-Antoine-de-Tilly DORCHESTER Real Bissonnette Rte 277 St-Malachie Adolphe Fortier rue de l'Église St-Claire Julien Fortin Lac Etchemin Ghyslain Dion St-Bernard Normande Landry boul. Bégin St-Anselme GASPESIE Edmond Gaumont Madeline Centre NICOLET Micheline Trotter 1315, Centaure Gentilly	Alim. C. G. Ltee 70, boul. Gagné est Sacré-Coeur Boucherie Davis Ltée 325, rue Davis Arvida Alim. St-Paul Sault-au-Mouton Inc. 1544, route 138 St-Paul du Nord Magasin Lavie & Fils Enr. 360, avenue Ste-Anne Chicoutimi Marché M. Brassard Inc. 190, Angers Jonquière Marché Laurier Ltée 451, 3e Rue Jonquière Claude Racine Les Escoumins Joffre Thibault Inc. 451, 3e Rue Ville La Baie Alim. Boland 1113, ave Demers St-Agapit Alim. Gilles Delsie St-Agapit Alim. Le Bouvillon 4040, chemin de Tilly St-Antoine-de-Tilly Jules Campagna 1231, av Principale St-Malachie Romeo Carrier 117, rue Principale St-Claire Alim. O'Frigidaires Lac Etchemin François Roy Inc. St-Bernard Julien Fournier 127, boul. Bégin St-Anselme Jean-Guy Gagnon Madeline Centre

A nos clients de Place Laurier
Nous vous invitons à venir profiter de nos spéciaux de Noël à notre succursale du Mail Centre-Ville où nous continuerons à bien vous servir.

Comme d'habitude, nous sommes à votre service à l'Édifice Paquet pour la vente de montres, horloges, diamants, bagues et jons de mariage. Également, réparation d'horlogerie et de bijouterie.

La Bijouterie PAUL-E. MOISAN INC.
545, St-Joseph est, Mail Centre-Ville
Edifice Paquet - 529-7836

Un Noël fleuri
Jardin de cactus
Plantes vertes
Poinsettias

Le choix le plus diversifié de fleurs et de plantes

Salon Fleuri
135, St-Joseph est, Québec
524-5218

DEUX PLANCHERS BONDÉS DE SUGGESTIONS POUR TOUS LES BUDGETS. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

ÉPICIERS UNIS GEM

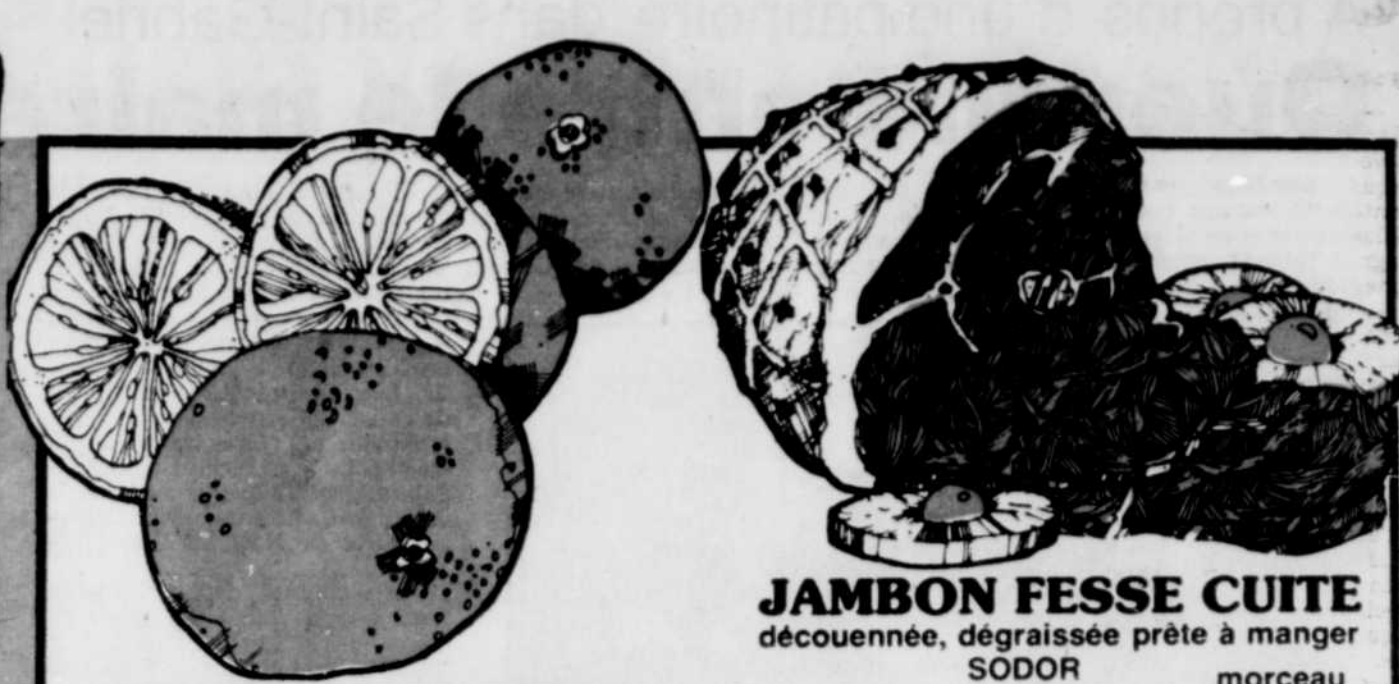


MARGARINE MOLLE
LACTANTIA
cont. 2 lb

1 49

FARINE
tout usage
FIVES ROSES sac 3.5 kilos

2 59



ORANGES SUNKIST
variété sans pépin
fruits de la Californie
calibre 138
la douzaine

.99

JAMBON FESSE CUITE
découennée, dégraissée prête à manger
SODOR

portion de la croupe	quart	morceau ou tranche du centre
1 18	1 38	1 88
la livre	la livre	la livre

ÉCONOMISEZ 40¢

sur le prix annoncé d'un paquet de bacon sans couenne tranché régulier, épais ou saveur d'érable MAPLE LEAF 500 g. Ce bon de réduction est valide à tous les magasins GEM du 21 décembre 1981 au 2 janvier 1982.

0071801d

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
bocal 10 oz

4 99

CONFITURE
fraises ou framboises
HABITANT
bocal 750 ml

2 49

ESSUIE-TOUT
couleurs assorties
SCOTT
pqt 2 rlx

1 29

JUS D'ORANGE
pur
F.B.I.
bocal 64 oz

1 49

FROMAGE TRANCÉ
VELVEETA
pqt 500 g

2 29

RADIS ROUGES

légumes des États-Unis
cont. 16 oz **.49**

ÉCHALOTES

légumes des États-Unis
emballages réguliers **.29**

JUS D'ORANGE
TROPICANA pur 100%
produit de la Floride
cont. 64 oz **3 09**

PERSIL FRAIS

bouquet régulier
la botte **.29**

ROSBIF POINTE DE SURLONGE

importée surgelée ou décongelée	complete	1 98	tranche	2 18
	ou moitié	la livre		la livre

BACON

tranché régulier épais ou saveur d'érable
MAPLE LEAF 500 g **1 78**

TOURTIÈRES CONGELÉES

EXKI 450 g **1 68**

PÂTE DE FOIE

crèmeux aux fines herbes ou haché fin MAPLE LEAF **1 28** la livre

BOEUF HACHÉ

ordinaire **1 48** la livre

GEM



MEILLEURS VOEUX

ÉPICERIE

CHOCOLAT À LA NOISETTE

dans du caramel et nougat
TIFFIFAY
bte 391 g **5 29**

BETTERAVES MARINÉES

sucrées
AYLMER
bocal 500 ml **.99**

EAU MINÉRALE

VICHY CÉLESTIN
bouteil. 1 litre **.99**

SEVEN-UP

régulier ou diet
bouteil. 750 ml + dépôt **6/2 59**

BISCUITS

brisures de chocolat
ST-CASTIN
cello 400 g **1 29**

CROÛSTILLES

régulières ou BBQ
YUM YUM
sac 300 g **1 59**

POINTES D'ASPERGES

AYLMER
bte 12 oz **1 59**

POIRES BARTLETT

catégorie de choix
AYLMER
bte 19 oz **.99**

SAUCE AUX PRUNES

V-H
bouteil. 8 oz **.79**

ÉPAISSISSANT POUR SAUCE

brune ou blanche
VELOUTINE
bte 250 g **.99**

BÛCHES DES FÊTES

VACHON
720 g **3 89**

BÛCHES DES FÊTES

VACHON
500 g **2 89**

GÉLATINE

KNOX
bte 4 env. **.79**

PROTECTION LÉGÈRE

régulière
LIGHTDAYS de KOTEX
bte 30 **1 99**

DÉTERSIF EN POUDRE

OXYDOL
bte 6 litres **3 99**

ASSOUPLISSSEUR DE TISSUS

BOUNCE
bte 40 feuilles **3 29**

SAVON DE TOILETTE

format personnel
COAST
pqt 4 **1 79**

DÉTERTANT LIQUIDE

pour la vaisselle
IVORY
cont. 500 ml **1 29**

PRODUITS FRAIS SURGELÉS

EGG ROLL

au poulet
WONG WING
bte 12 oz **1 29**

JUS D'ORANGE

surgelé
KENT
bte 12 oz **.89**

Les prix sont en vigueur du lundi 21 décembre 1981 au samedi 2 janvier 1982 inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les illustrations de cette page ne servent qu'à représenter la marque des produits. Le texte prévaut en toutes occasions.

- | | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|
| BEAUCÉ
1231 ave Principale
Scott Junction
St-Léonard | DORCHESTER
1231 ave Principale
St-Maurice
117 rue Principale
St-Claire | 4040 Chemin de Trill
St-Anthoine de Trill | GASPESIE
Madelaine Centre
Cité Gaspé ouest | 1079 ave Lamontagne
491 boul Pie XII
Val-Bertrand | Ste Flavie
Cité Malapédia |
| BELLECHASSE
110 rue Principale
St-Lazare | Lac-Etchemin
St-Benoît
127 boul Bégin
St-Anselme | Lac-Etchemin
St-Benoît
1790 avenue Royale
Château-Richer | 2915 boul Père Lelievre
81 avenue Lamontagne | 80 Georges Murr
N-D-des-Laurentides | 23 rue Principale
Berthier-sur-Mer
5 rue St-Pierre ouest
Val-Brillant |
| Armagh
Cité Bellechasse
St-Camille | 325 Davis
Arvida | 397 ave Ste-Brigitte
Laval, Cité Montmorency | 581 3 ^{ème} Rue
595 boul Charest ouest | 10 boul de la Paix
St-Henri-de-Levis | Rue St-François-Xavier
Grande-Vallee |
| 200 boul Metivier
St-Damien | 75 boul Gagné est
Sacre-Coeur | 3005 av. Royale
St-Ferrel | 348 rue Caron
1595 de la Canardière | 496 rue St-Augustin
Breakaville | 716 boul St-Germain
ouest, Rimouski |
| CHARLEVOIX
298 Royale
St-Tite-des-Caps
St-Urbain | Route 138
St-Fidèle | 1280 Des Miroldettes
Gentilly | 305 rue du Pont
193 24 ^{ème} Rue
1087 rue St-Jean | St-Henri-de-Levis
196 rue St-Augustin
Breakaville | St-Fabien de Panet
Cité Montmagny |
| 38 rue Lapointe
Clermont | 103 rue Principale
Pointe-au-Pic | MEGANTIC
189 rue Principale
St-Jacques-de-Leeds | 1296 3 ^{ème} Avenue
1011 ave Bourlameque | BAS DU FLEUVE
Cap-St-Ignace | |
| 385 St-Laurent
St-Simeon | 144 St-Jean-Baptiste
Banc St-Paul
Les Escoumins | NICOLET
1280 Des Miroldettes
Gentilly | 97 rue Wolfe
Levis | St-Pamphile
6 rue Price
Mont-Joli | |
| | | PORTNEUF
131 rue Notre-Dame
Dorchester | QUEBEC BANLIEUE
NORD | 92 3 ^{ème} Avenue
Montmagny | |
| | | 385 rue Tessier
St-Casimir | 415 4 ^{ème} Rue, est
421 80 ^{ème} Rue ouest | L'Islet Village
63 Chemin Fraserville
Rivière-du-Loup | |
| | | 857 Principale
St-Marc-des-Carières | 1298 rue Marie
Orsainville | Sully
Cité Temiscouata | |

A propos d'une patinoire dans Saint-Gabriel Querelle entre le maire et des citoyens

par Monique GIGUERE
"Si ça fait pas votre affaire, vous irez vivre ailleurs."
Tel est l'argument final et sans réplique que le maire Jean Pelletier

de Québec a opposé hier, au comité de citoyens Saint-Gabriel qui réclamait l'aménagement d'une patinoire pour la population du quartier.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Tous deux d'une humeur belliqueuse, Yves Doyon, du comité de citoyens Saint-Gabriel, et le maire Jean Pelletier de Québec se sont affrontés, hier, sur la question d'une patinoire à place Berthelot.

Poussé à bout par l'attitude querelleuse des porte-parole des citoyens, le maire a eu cette phrase lapidaire après avoir vainement tenté d'apaiser la cinquantaine de revendicateurs en leur promettant une réponse définitive pour mercredi prochain.

C'est dans cette atmosphère de suspicion mutuelle et d'agressivité mal contenue que les 25 ou 30 enfants de l'école Saint-Jean-Baptiste, qui faisaient partie de la délégation, ont présenté une énorme carte de Noël au maire Pelletier.

Au courant depuis quelques jours que la ville avait décidé de répondre par la négative à leur requête, les citoyens ont eu vite fait de faire circuler une pétition et, en moins d'une semaine, ils ont recueilli 500 noms de personnes réclamant instamment une patinoire pour cet hiver.

Après avoir écarté sans discussion l'aménagement d'une patinoire avec bandes sous prétexte que la ville ne réussissait que péniblement à maintenir les 28 existantes, le maire Pelletier a indiqué qu'il était prêt à reconsidérer sa décision si les citoyens étaient prêts de leur côté à se satisfaire d'une patinoire sans bandes, type anneau de glace.

Selon le comité des citoyens de Saint-Gabriel, l'aménagement d'un parc à place Berthelot traîne déjà depuis deux ans et demi, même si des crédits de \$380,000 sont disponibles dans le cadre du programme d'amélioration de quartier (PAQ).

Un parking

Le terrain est présentement utilisé comme parc de stationnement et des espaces sont loués au mois à des clients. "La ville vire tout en parking", a remarqué Marc Boutin, du comité de citoyens, en faisant observer que le parc Berthelot était pourtant bel et bien un parc.

Aucune des raisons invoquées par la ville pour justifier son refus n'est retenue par les citoyens. "Le manque de bandes disponibles, l'absence de prise d'eau à proximité, le nivellement nécessaire du terrain ne constituent en aucun cas des obstacles insurmontables", écrit le comité de citoyens.

Après avoir dit qu'il était facile d'envisager une patinoire sans bandes et l'utilisation de bouches d'incendie, comme prises d'eau, il ajoute que quelques voyages de terre, ou de neige, résoudreont le problème du nivellement du terrain. Quant à l'entretien de la patinoire, les citoyens seraient même prêts à s'en charger pour une "bagatelle".

La requête du comité de citoyens Saint-Gabriel pour une patinoire a déjà obtenu l'appui des "Loisirs communautaires du faubourg", un organisme consultatif mis sur pied par la ville de Québec et du conseiller municipal Pierre Mainguy, du Rassemblement populaire.

Selon M. Mainguy, le projet n'implique pas des sommes importantes et la ville serait mal venue de le rejeter. Le quartier touché par le pro-



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Une trentaine d'enfants de l'école Saint-Jean-Baptiste ont remis au maire Jean Pelletier une énorme carte de Noël de leur confection, dans laquelle ils chantent les avantages d'une patinoire place Berthelot.

jet comporte une population de 8,000 habitants dont quelque 500 enfants qui n'ont présentement

pour tout partage que la rue et des terrains vagues pour laisser libre cours à leurs jeunes énergies.

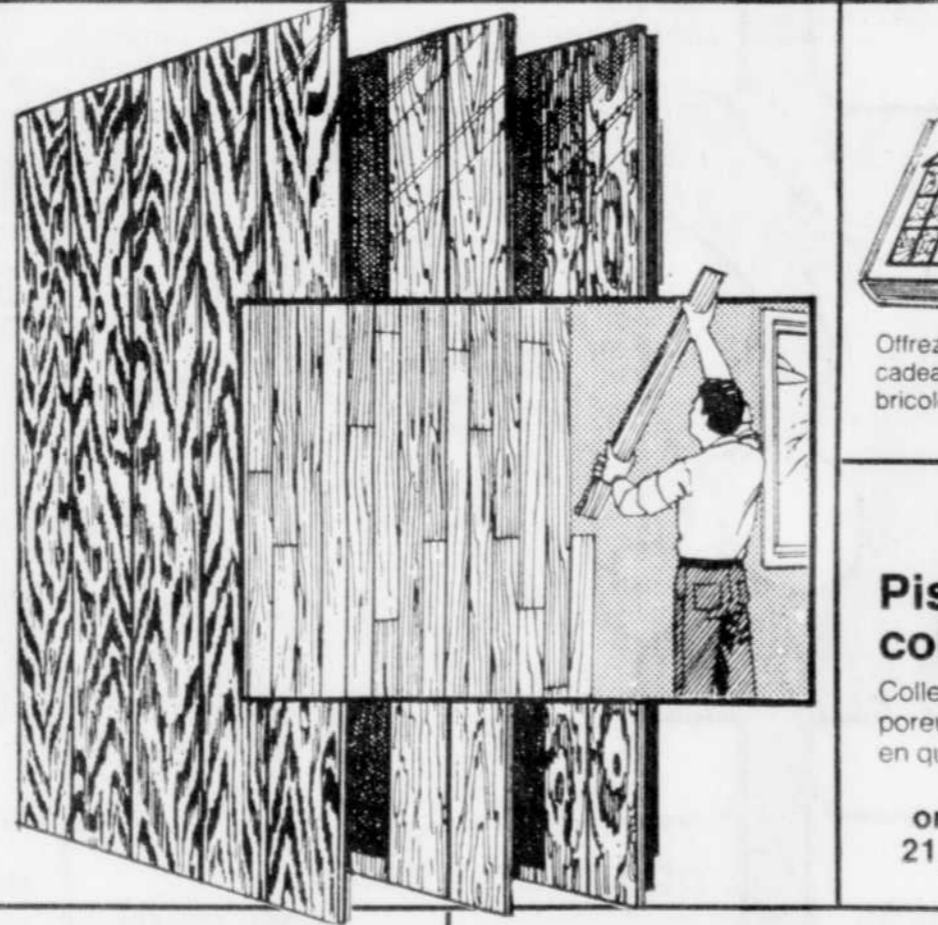
LE CASTOR bricoleur COMBAT L'INFLATION

Deux atouts sans pareils... bas prix et bons conseils!

rabais 1\$
Panneaux préfinis 32" x 96"
Finis merisier ou pacanier de la vallée. Aubaine!
3⁹⁹ chacun ord. 4,99

rabais 5\$
Panneaux préfinis 4 x 8
Cèdre nouveau ou merisier blanc, 3 mm d'épais. Envers lauan.
9⁹⁹ chacun rég. 14,99

rabais 15,50 paq.
Planches de cèdre clair
Donnent un bel aspect rustique. Couvrent environ 21 pi.² 5/16" d'épaisseur, 4" de largeur.
17⁹⁹ paq. ord. 33,49
Prix en vigueur du 19 au 24 décembre



rabais 8\$

Détecteur de fumée "First Alert"
Décèle les premiers indices de feu.
ord. 19,95 **11⁹⁵**

rabais 9\$

Manuel complet du bricolage ou le guide du dépannage
Offrez l'un ou l'autre à Noël. Un cadeau très apprécié de tous les bricoleurs.
ord. 26,95 ch. **17⁹⁵** ch.

rabais 5\$

Pistolet-colleur
Colle les matériaux poreux et semi-poreux en quelques secondes.
ord. 21,99 **16⁹⁹**

rabais 1\$ v.c.

Offre de tapis
Tapis attrayants et économiques. Choix de quatre couleurs. Dos en mousse. 12' de largeur.
ord. 5,99 **4⁹⁹** v.c.

rabais 5\$

Agrafeuse-cloueuse
Modèle robuste à multiples usages. Utilise plusieurs dimensions d'agrafes. Modèle T-50
ord. 21,95 **16⁹⁵**

rabais 11\$

"Freshaire" de "Charlescraft"
Assainisseur d'air, élimine la fumée, la poussière.
ord. 39,99 **28⁹⁹**

Eclairage

Applique simple **19⁹⁹** No 921 ord. 29,99
Applique à 5 lampes **44⁹⁹** No 925 ord. 79,99

Applique à 3 lampes **39⁹⁹** No 923 ord. 69,99
Applique murale **12⁹⁹** No 920 ord. 19,99

Plafonnier
de style scandinave. Modèle # 171. Couleurs: brun ou amande.
ord. 69,99 **39⁹⁹**

ANGELE BLANCHARD
DOCTEUR EN OPTOMETRIE
653-1969
● Examen de la vue (enfants/adultes)
● Rééducation visuelle
● Optique (verres de contact, lunettes)
950, de Bourgogne, Ste-Foy (Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

LE MARCHÉ AUX PUCES
AU CARREFOUR JEAN-TALON
Charlesbourg
SAMEDI ouvert de 9h00 à 21h00
DIMANCHE de 9h00 à 17h00
RENDEZ-VOUS SUR PLACE
TEL.: 627-3729

L'heure a sonné pour une GLADSTONE

GLADSTONE
Valeur exceptionnelle
Par son style, sa qualité et sa fiabilité. Une gamme complète de montres Quartz Analogiques, LCD et Mécaniques. A partir de \$50 à \$150.
Pour lui, la montre parfaite. Le style et la précision d'une Quartz Analogique dotés du LCD à multiples fonctions. Une Gladstone à double affichage. Le jour, le mois et la date, une sonnerie d'alarme de 24 heures, un signal horaire, un chronographe intégré. Un boîtier de couleur dorée et un bracelet assorti. Comparez! \$135.
Pour elle, la mode et plus. La précision du Quartz s'allie à l'élégance sobre de cette montre-bracelet. Cadran assorti. Comparez! De couleur argent: \$99,95. De couleur dorée: \$115.
Bijouterie La Licorne Enr.
3440, ch. Quatre-Bourgeois Carrefour La Pêrade Ste-Foy, Qué. G1W 2L2
Bijouterie Fiset Enr.
2, rue Trans-Canada Place Tanguay, Lévis, Qué. G6V 6W8

Deux magasins pour vous bien servir:

CHARLESBOURG Place Lebourgneuf Tél.: 627-2870
STE-FOY Place 4-Bourgeois Tél.: 658-8811

Heures d'affaires: lundi, mardi et mercredi, 9h à 21h; jeudi et vendredi, 9h à 21h; samedi, 8h30 à 21h.

Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut!

Nous pouvons le faire pour vous!
Le Castor bricoleur vous offre maintenant pour vos projets de rénovation un service complet d'installation. Satisfaction garantie.

Mousse d'urée Une plaignante de Rimouski va devant la cour

par Michel CORBEIL
SAINT-ULRIC — Si les gouvernements tergiversent, des victimes des effets néfastes de la mousse isolante d'urée formaldéhyde sont déterminées à obtenir justice.

C'est le cas de Mme Thérèse Sutton-Berg, de Saint-Ulric, dont la famille a été chassée carrément de sa demeure par la mousse après avoir connu successivement divers troubles de santé et l'apparition de champignons géants sur le mur attenant au salon.

Cinq mois et 29 jours après avoir constaté les premiers problèmes avec l'isolant, Mme Sutton-Berg a déposé le 8 décembre en cour supérieure, à Rimouski, une poursuite au montant de \$113,039 contre le fabricant, le responsable de la pose et le procureur général du Québec.

Dans 15 jours, a-t-elle indiqué, des poursuites juridiques seront également entamées contre le gouvernement canadien. Dans un mois, elle poursuivra la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Mme Berg a entrepris les démarches judiciaires la journée avant que ne se termine la prescription légale de six

mois permettant de telles poursuites. Depuis, le gouvernement a levé ce délai.

"Nous avons pris action parce que les gouvernements ne bougent pas", a laissé tomber la personne qui a non seulement quitté sa maison, mais abandonné le petit commerce qu'elle tenait dans la même bâtisse.

Joyeux Noël

Mme Sutton-Berg, son mari Willie Berg et leur fille Johanne se sont aménagés un nouveau chez eux au coût de \$8,000 dans un local qu'ils possèdent. Même si le nouveau logis est soigneusement rangé, l'ambiance des Fêtes ne transpire pas beaucoup.

"Nous passerons un genre de Noël assez plate, a manifesté la citoyenne de Saint-Ulric. Les cadeaux seront rares. Nous en donnerons à nos trois petits-enfants, mais ça va s'arrêter là. Je vous jure que d'habitude, ils ne passent pas un Noël plate comme il s'annonce cette année."

Mme Sutton-Berg a avisé les gouvernements du Québec et d'Ottawa du temps des Fêtes qui l'attend. "Le gouvernement nous oblige à chauffer la

maison que nous avons quittée pour qu'elle ne se détériore pas davantage. En décembre, il nous en a coûté \$128 pour faire le plein du réservoir d'huile. J'ai écrit qu'il s'agit là de mon argent de Noël au ministre canadien de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, et au ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard."

Pas de réponse encore de M. Bédard. "Je leur ai envoyé le compte d'huile. M. Ouellet a répondu qu'il était conscient des problèmes suscités par la mousse. Je me demande si le ministre est conscient qu'il a une tête."

Exemples

Elle ne sera pas la seule victime de l'isolant à passer un temps des Fêtes pas tellement joyeux. Mme Jovette Desgagnés, demeurant à Grand-Détour, dans Matane, quittera son foyer pour vivre au moins un mois à Montréal chez son fils. Son médecin lui a instamment recommandé de laisser sa demeure pour constater si l'apparition de symptômes de maladie est reliée à la mousse d'urée.

Mme Desgagnés tient à demeurer jusqu'au 2 janvier même s'il lui est suggéré de quitter depuis près de 2

semaines. Jointe à son domicile, Mme Desgagnés a été claire. Elle entreprendra des poursuites judiciaires. La pose de l'isolant a coûté \$1,776. Les deux paliers de gouvernement ont versé près de \$1,000 en subventions.

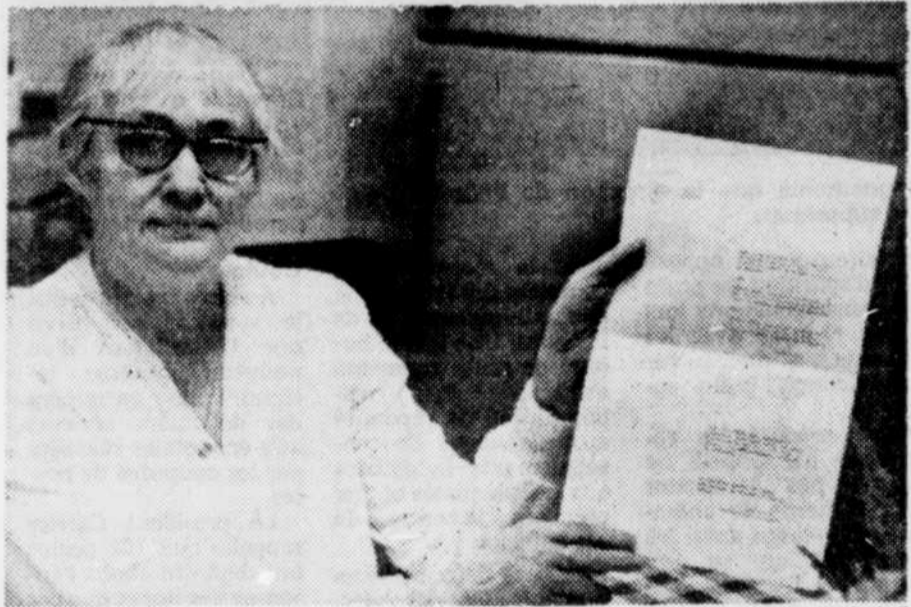
"Jusqu'à maintenant, selon M. Jude Lévesque, responsable du regroupement des victimes de la région matanaise, quelque 25 personnes ont entrepris les démarches judiciaires."

Le déroulement pourrait être très long. Le sort de plusieurs poursuites sera influencé par trois causes types plaidées dans de grands centres urbains de la province. "Nous nous attendons à ce que l'ensemble des cau-

ses prenne de trois à dix ans", a dit en substance M. Lévesque.

Dans la région de Matane, six familles ont dû quitter leur demeure. M. Lévesque, tout comme Mme Sutton-Berg, a déploré que les victimes ne se soient pas montrées en force lors du passage récent à Matane des ministres fédéraux Pierre de Bané et Jean Chrétien.

"Nous recommandons la patience, a insisté M. Lévesque. Si les gens ne veulent pas faire pression politiquement, comme nous l'avons constaté, le cas de la mousse se réglera juridiquement. Et ça prendra de 3 à 10 ans."



Madame Thérèse Sutton-Berg exige \$113,039 de dédommagements pour les problèmes que lui cause l'isolation à la mousse d'urée.

Hypothèque élevée: enfin un projet de loi fédéral

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Habitation a déposé aux Communes, hier, un avant-projet de loi pour venir en aide aux propriétaires menacés de perdre leur maison à cause des taux d'hypothèque élevés.

Même si le projet n'est pas encore adopté, d'ailleurs, des institutions préteuses ont déjà accepté de mettre le

plan à la disposition de leurs clients.

Le plan permet aux propriétaires qui auraient à verser plus de 30 pour 100 des revenus familiaux en capital, intérêts et taxes, de reporter à un an le paiement de jusqu'à \$3,000 d'intérêts.

Ce plan s'appliquera aux hypothèques renouvelables entre le 1er septembre dernier et le 12 novembre 1982.

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.
SPÉCIALITÉ:
VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES
ÉDIFICE DU BOULEVARD
350, boul. Charest est, Québec
529-9411

Le seau à glace
Pour rafraîchir les grands crus, un seau à glace étanche, fait de plastique résistant. En vert ou brun: \$59.95.

zip le prêt-à-apporter du meuble design
international itée
Angle boulevard Hamet et Henri IV tél: (418) 871-2221

Si vous cherchez l'idée différente, vous aurez le choix. Ainsi cette horloge en céramique (49.95\$) en forme de montre de poche.

Le Grenier d'Emilie
DECOR CADEAU

CARRIFOUR CHARLESBOURG 8500, boul. Henri-Bourassa 627-3054
CARRIFOUR LES SAULES 1306, boul. Messon 872-5586

Le régime d'épargne-retraite du Trust Général

15 1/2%

Dépôt garanti 1 an, minimum 500\$, intérêt crédité annuellement.
Taux sujet à confirmation

C'est son rendement **SUPÉRIEUR** qui le rend supérieur.

- Taux d'intérêt élevés • Aucuns frais d'administration
- Conseillers hautement qualifiés pour vous guider
- Épargne appréciable sur vos impôts.

N.B. Vous avez déjà un régime d'épargne-retraite dans une autre institution mais notre rendement supérieur vous séduit? Très simple. Nous nous chargerons de le faire transférer chez nous, sans frais. Vous voulez tout savoir sur nos régimes d'épargne-retraite? Venez rencontrer l'un de nos conseillers ou téléphonez-nous en demandant le poste 2000.



TRUST GÉNÉRAL

Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630, Lévis: 300, Côte du Passage, 833-4450
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

LA SUPER-VENTE HITACHI SE POURSUIT!

Cadeaux de dernière minute



Magnétophone à cassette portatif

Prix à partir de **\$49⁹⁵**

Magnétophone à cassette stéréo

avec radio AM/FM à partir de **\$179⁹⁵**



SUPER-SPECIAL sur **SYSTEME VIDEO HITACHI** modèle VT-9100 A **\$1,149⁹⁵**

AUSSI: **2 TABLES TOURNANTES HITACHI DEMONSTRATEURS 50% DE RABAIS**

AUSSI: **Spéciaux sur radios-réveils, écouteurs stéréo, systèmes de son, téléviseurs, cassettes.**

Mises de côté - Ouvert le soir, sauf le samedi soir

AUDIO P. PLANTE INC.

11, boul. St-Cyrille ouest — 529-3145 (entre Salaberry et Cartier)

PARTOUT!
3,95\$

DANS LES SUPERMARCHÉS,
LES ÉPICERIES ET
LES DÉPANNEURS LICENCIÉS.



Un hôpital remplacerait son service d'accueil par des téléphones

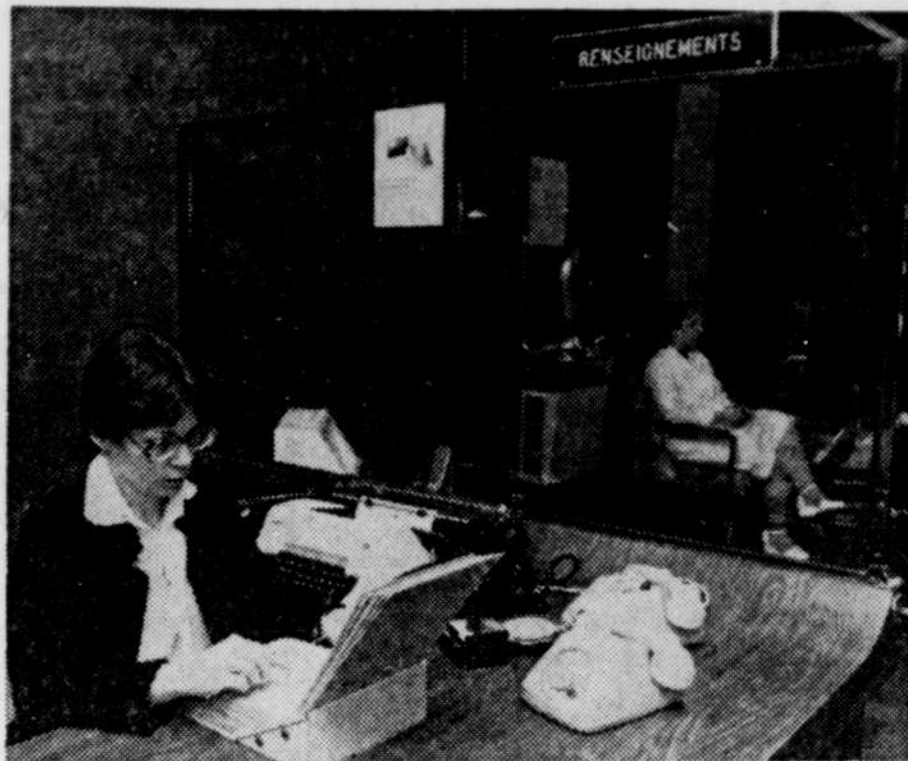
par Monique GIGUERE

Le Syndicat des employés de l'hôpital Saint-François-d'Assise s'oppose à ce que les employés du service d'accueil et de renseignements de l'établissement soient congédiés ou mutés et remplacés par des téléphones, des flèches et des panneaux indicateurs.

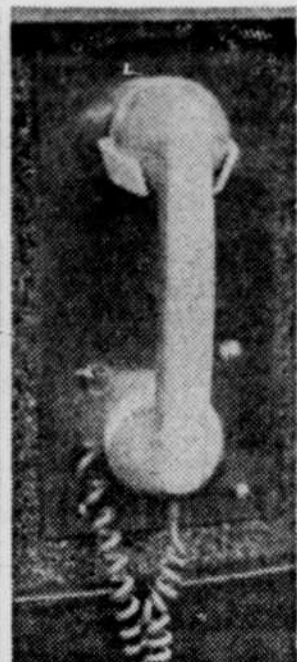
C'est dans l'intérêt de ses 1,100 membres, mais aussi des usagers et de la population en général que le syndicat conteste la suppression d'une vingtaine de postes, dont six sont des emplois de préposés aux renseignements.

Dans un texte qui a été remis, hier, à la presse, le président du syndicat, Mario Carrier, estime "impensable que dans un établissement public aussi vaste que l'hôpital Saint-François-d'Assise, il n'y ait aucun service d'accueil et de renseignements pour la population".

Si l'hôpital donne suite à son projet, les préposés à l'accueil seront remplacés par des flèches et, surtout, par une série d'appareils téléphoniques fixés au mur. Il s'agira de décrocher le récepteur et



Voici le bureau des renseignements que la direction de l'hôpital Saint-François-d'Assise projette de supprimer.



Bientôt, quand vous vous présenterez à l'hôpital Saint-François-d'Assise, vous serez accueillis par un appareil téléphonique.

de se faire guider à travers le labyrinthe de l'hôpital par une téléphoniste située 1,500 pieds plus loin.

Pour sa part, le représentant des non-professionnels au sein du conseil d'administration de l'hôpital, Raymond Gobeil, a déclaré s'être

vigoureusement opposé à la disparition du poste des renseignements lors d'une réunion avec les patrons de l'établissement cette semaine.

"La préposée, a remarqué M. Gobeil, ne donne pas seulement des numéros de chambre, elle dirige aussi les personnes qui se présentent à l'admission, à la chirurgie d'un jour, à la clinique externe, à l'urgence, aux rayons X et bien d'autres endroits encore."

Argument patronal

Selon M. Gobeil, la raison invoquée par la direction pour fermer l'accueil est qu'il faudrait des préposés à toutes les portes d'entrée et que cela est impensable dans le contexte actuel de compressions budgétaires. Un seul service d'accueil étant jugé insuffisant, aussi bien le faire sauter, estimerait la direction.

Selon le président du syndicat, la fermeture du bureau de renseignements s'insère

dans la réorganisation complète des services de communications de l'hôpital. Une fois le bureau de renseignements disparu, la responsabilité de répondre aux demandes de renseignements incombera aux téléphonistes et aux préposés à la centrale de surveillance.

"Or, ces deux services seraient déjà débordés. Dans l'état actuel des choses, les téléphonistes reçoivent en moyenne 5,000 appels par jour. Si elles doivent en plus guider par téléphone les visiteurs et les usagers dans les dédales de l'hôpital, quel'un va forcément en souffrir au bout du compte, estime-t-on."

Du côté de la centrale de surveillance, le syndicat juge dangereux de distraire les préposés de leurs fonctions premières qui consistent essentiellement à répondre avec efficacité aux situations d'urgence, comme les cas d'arrêts cardiaques, de patients agités, d'alertes à la bombe et d'incendie.

Coûts

Au chapitre des coûts, le syndicat est d'avis que l'installation d'un nouveau système téléphonique entraînera des déboursés sérieux aux économies réalisées par les coupures de postes.

Le président Carrier rappelle que 102 postes ont déjà été abolis l'automne dernier et que ces coupures ont eu des effets néfastes sur la qualité des soins et les services à la population.

C'est pourquoi les syndicats demandent aux gens d'unir leurs efforts aux leurs pour réclamer le maintien du service de renseignements en exerçant des pressions auprès du directeur général, le Dr Gérard Roy, et du président du conseil d'administration, Raymond Désy.

Selon M. Carrier, s'il y a des privilégiés dans la réseau des services de santé, ce ne sont pas les syndicats, mais les médecins. C'est donc, selon lui, de ce côté qu'il faut chercher à couper.

**A PLACE QUEBEC
RODIER PARIS**
Liquidation totale
Nouvelle collection

N'achetez rien ailleurs sans voir vu



Place Québec

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, la direction et le personnel du Restaurant

Chez Rabelais

vous présentent leurs meilleurs vœux.

POUR RESERVATIONS: 692-1503
2, PETIT-CHAMPLAIN, QUEBEC

Trop de patients à l'urgence durant la période des Fêtes

MONTREAL (PC) — L'administration de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont ayant décidé de fermer 64 lits durant la période des Fêtes, l'urgence, ou pro-

longement de l'urgence, a débordé cette semaine d'une cinquantaine de patients. 35 à 40 d'entre eux attendaient, sur des civières placées en double file dans les corridors, qu'un lit se libère sur les étages.

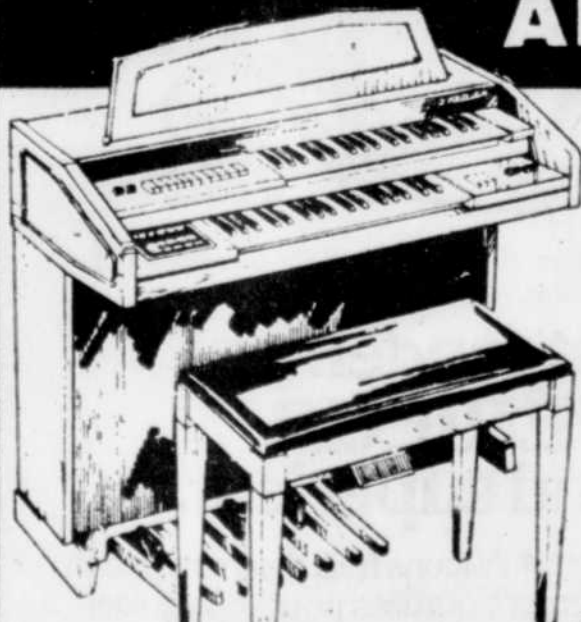
Selon la représentante syndicale de Maisonneuve-Rosemont, Garde Rachel Paulhus, la situation était une réédition de celle qui prévalait l'an dernier. En dépit du décret par lequel le ministère des Affaires sociales confiait alors au Conseil de la santé et des services sociaux de la région Montréal métropolitain le mandat de "mettre de l'ordre" dans les urgences, celles-ci sont aussi engorgées qu'elles l'étaient, à cause de l'application des mesures de compressions budgétaires dans plusieurs hôpitaux durant le mois des Fêtes.

DON A L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE QUEBEC



M. WILLIAM H. WHITE
M. William H. White, président de "Les Chantiers Davie Limitée" a offert un don substantiel à l'Institut de cardiologie de Québec dans le but d'aider à financer la salaire d'un chercheur travaillant dans le domaine de la prévention des maladies cardio-vasculaires. Pour souligner ce geste et exprimer sa gratitude, la direction de l'Institut de cardiologie de Québec veut rendre hommage à M. White en décrétant au chercheur bénéficiaire de ce don le titre de "Professeur William H. White".

ACHETER UN ORGUE C'EST MAINTENANT ABORDABLE!



MAINTENANT VOUS POUVEZ ACHETER LE "SUPERSTAR"

YAMAHA
A UN SUPER BAS PRIX!

Nous venons d'acheter une grande quantité d'orgues Yamaha Superstar. Le Yamaha deviendra le meilleur ami musical qu'il soit possible d'avoir pour votre famille, car maintenant grâce aux "blocs amusants" ABC exclusifs à Yamaha, même les débutants connaîtront le plaisir de jouer de l'orgue au moment même où ils s'assoient à la console.

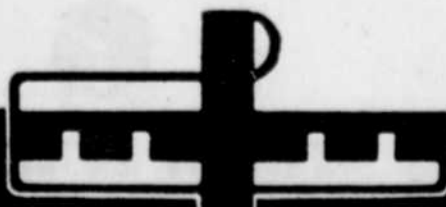
PRIX RÉDUIT

\$1395

20% DE RABAIS SUR NOS PIANOS

YAMAHA

DEPECHEZ-VOUS PENDANT QU'IL EST ENCORE TEMPS!



Place Laurier Sainte-Foy

Place Fleur-de-Lys

656-9392

marc legrand musique

529-0767

Résolution de la régionale Chauveau

Accès gratuit aux cours aux adultes pour les assistés sociaux

par Marc LESTAGE

La Commission scolaire régionale Chauveau répugne à l'idée de devoir faire des distinctions entre les pauvres et les riches et espère pouvoir offrir ses cours à tous les adultes qui en expriment le besoin à condition que le ministère des Affaires sociales accepte de venir en aide aux défavorisés en payant leurs frais d'inscription.

C'est du moins le sens d'une résolution adoptée par le comité exécutif de la régionale Chauveau.

Selon la directrice du service de l'é-

ducation aux adultes de la régionale, soeur Madeleine Bélec, le ministère des Affaires sociales avait déjà élaboré un projet qui aurait facilité l'accès des assistés à l'éducation aux adultes, il y a quelques mois, mais "ça a floppé" à la suite de l'application du programme de compressions budgétaires du gouvernement, explique la religieuse.

Selon la résolution du comité exécutif, "un système d'éducation doit permettre à tout citoyen défavorisé d'avoir accès aux ressources éducatives au même titre que les citoyens plus favorisés".

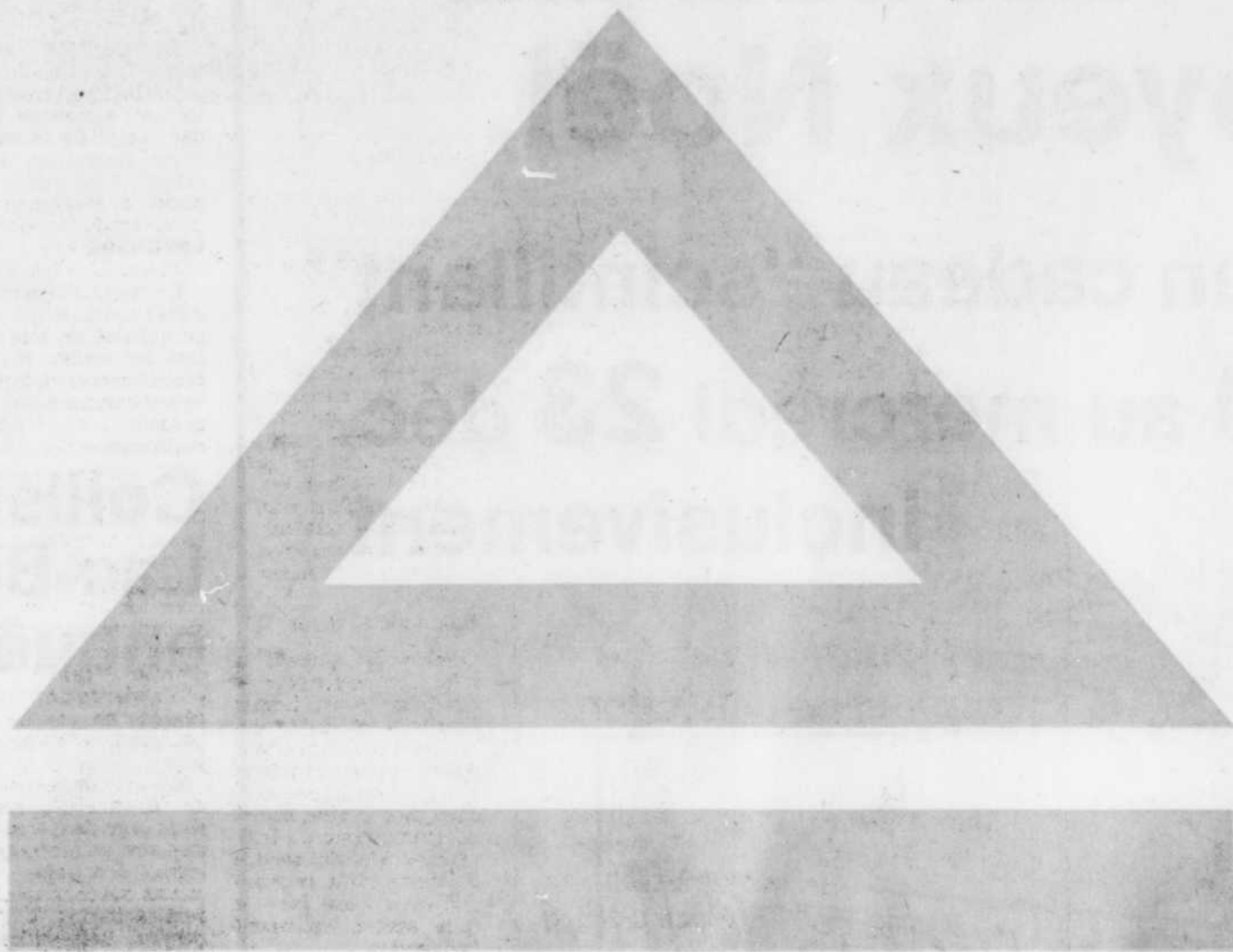
On rappelle d'ailleurs à partir d'un document du Conseil supérieur de l'éducation, que le "droit de toute personne à l'éducation est un droit fondamental, universellement reconnu au même titre que le droit à la vie et à la santé".

Or, poursuit-on, en période de restrictions, le citoyen défavorisé, économiquement faible, est privé de ce droit.

Attendu que les commissions scolaires ont été forcées d'augmenter leurs frais d'inscription à la suite de coupures, ce qui touche encore plus durement les démunis, les commissaires suggèrent aux

ministères de l'Éducation et du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu d'intervenir auprès des Affaires sociales pour que les "assistés sociaux" soient remboursés pour leurs frais de scolarité.

Comment voulez-vous, dans le contexte actuel, qu'un jeune assisté qui a entre 18 et 25 ans, qui touche \$121 par mois pour assurer sa subsistance, puisse déboursier les \$50 qu'il faut payer pour avoir accès à un cours de 75 heures en alphabétisation, s'interrogeait soeur Bélec, lors d'une entrevue avec LE SOLEIL.



Pourquoi un triangle?

À première vue, un triangle peut être associé à une foule de chose: un instrument de musique, un accent circonflexe, la réunion de trois personnes et quoi encore... le triangle des Bermudes. Toutes ces propositions sont bonnes mais **fondamentalement le triangle a deux côtés et une base.** Et si l'on va voir un peu plus loin dans l'Histoire, on apprend que le triangle avec sa stabilité, son équilibre, a sa signification propre et universelle: la maison.

Louis Canac-Marquis Ltée, Jos Grenier Ltée et Contre-plaqué Modernes Inc. ont fusionné leurs opérations le 1er décembre 1981 pour le nouveau nom

de **CANAC-MARQUIS GRENIER.**

Depuis la fondation de la première entreprise, il y a plus de cent-six (106) ans, la nature des activités de ces compagnies n'a cessé d'évoluer et leur présence, de s'affirmer dans la région de Québec.

À l'aube de cette seconde étape, nous effectuons diverses transformations dont la première est le symbole de la nouvelle compagnie.

À l'avenir, pour la construction ou la rénovation, résidentielle ou commerciale recherchez ce triangle. Il signifie la maison. Rien de moins.

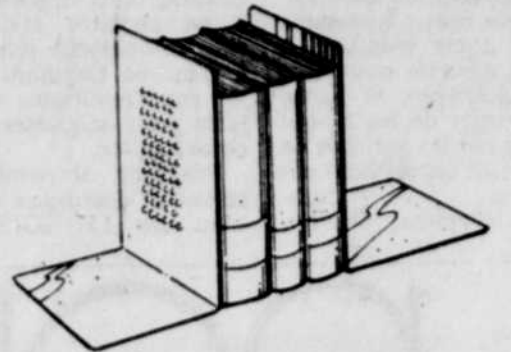


CANAC-MARQUIS GRENIER

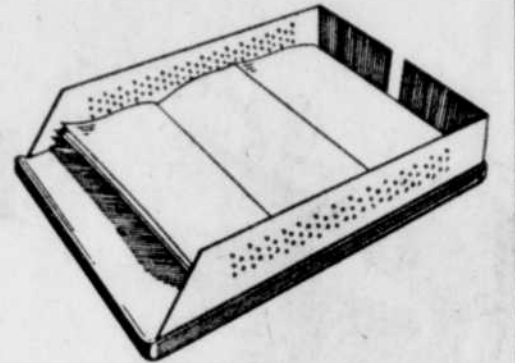
947, avenue Royale, Beauport

Beauport • Québec • Charlesbourg • Val Béclair • Les Saules

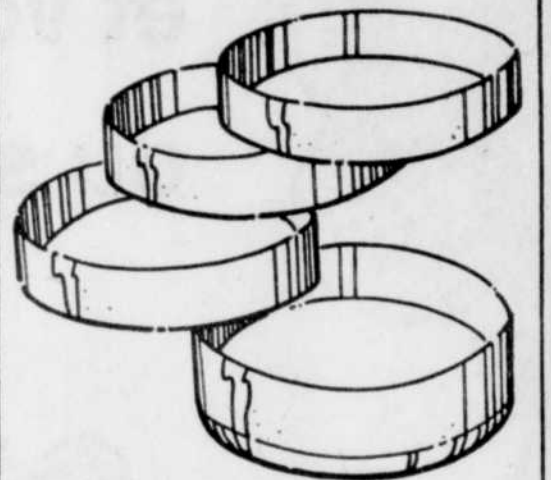
Des accessoires italiens colorés et fonctionnels



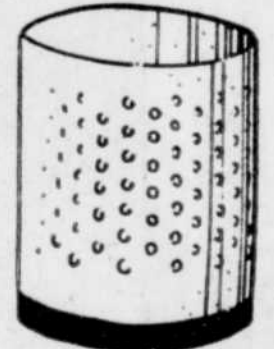
Les appuis-livres métalliques Pour les livres qui ne tiennent pas debout. Petit \$9.95 - grand \$12.95



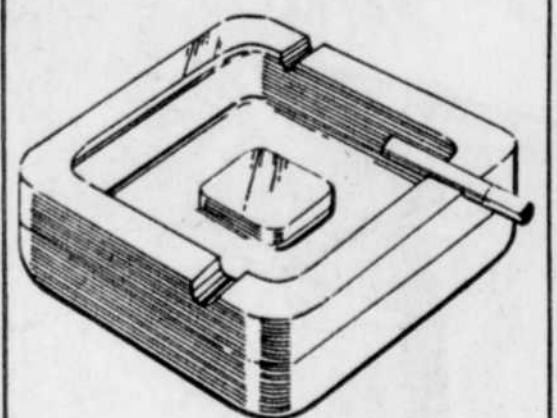
Fourre-feuille en métal \$14.95



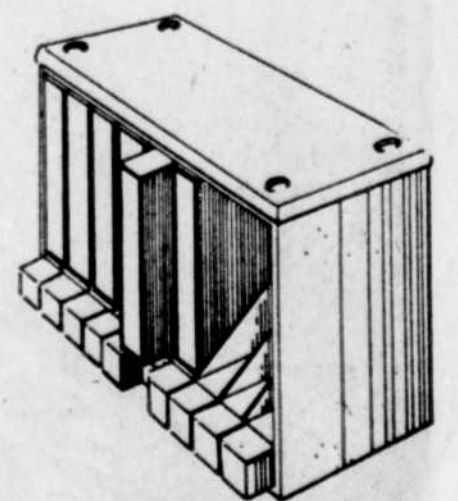
Le pivotant à 4 plats où ranger tous les riens. Petit \$9.95 - gros \$14.95



Porte-crayon en métal \$7.95 Il est plein de trous.



Cendrier en métal \$6.95 Pour éteindre en couleur.



Le classeur à cassettes \$19.95 Appuyez et vous recevrez.

et de nombreux autres accessoires en quelque 6 couleurs.

Publitema

Communiqué 2793-32



le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél: (418) 871-2221

Loi 27 modifiant les services de santé

Johnson refuse de reporter l'étude du projet

Par Roger BELLEFEUILLE
L'Opposition officielle n'a pas réussi, hier, dans une ultime tentative, à faire reporter pour étude ultérieure, la partie du projet de loi 27 qui porte sur les services de santé et les services sociaux. Substantiellement, le mi-

nistre des Affaires sociales a expliqué que les modifications apportées à ce chapitre étaient trop intimement reliées à d'autres touchant la loi sur l'assurance-maladie pour acquiescer à cette requête. Pourtant, il semble, selon un document obtenu par LE SOLEIL

que la précipitation qui a entouré son étude, dans l'allure marathonienne de fin de session, n'était pas entièrement fondée. Le projet de loi 27 modifiant diverses dispositions législatives dans le domaine de la santé et des services sociaux a été déposé le 19

novembre à la grande surprise de pratiquement tout le monde. C'était un anniversaire. En effet, un an plus tôt, jour pour jour, le ministre des Affaires sociales du temps, M. Denis Lazure, remettait au Conseil des ministres un mémoire

proposant entre autres objets, des modifications à la loi sur les services de santé et les services sociaux. C'était le 19 novembre 1980. Selon la porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'affaires sociales, Mme Thérèse Lavoie-Roux, cette requête de report était justifiée

puisque son parti et les principaux organismes intéressés — les fédérations médicales et l'Association des hôpitaux du Québec — étaient finalement d'accord avec les amendements apportés aux dispositions touchant la loi sur l'assurance-maladie.

Deux lois

L'Opposition désirait que ce volet fasse partie d'une loi distincte adoptée à ce stade-ci. Cette mesure aurait tout autant permis au ministre des Affaires sociales d'engager sans délai les négociations avec les professionnels de la san-

té et de mettre en place les moyens pour mieux pourvoir les régions éloignées en effectifs médicaux. Quitte à reporter à la reprise des travaux parlementaires, après la relâche du temps des Fêtes, toute la partie portant sur la gestion du réseau des affaires sociales, dont les nouvelles attributions et pouvoirs concédés aux conseils régionaux de la santé. D'autant plus que plusieurs des propositions à cet égard étaient déjà contenues dans le mémoire de M. Lazure il y a un an.

et des établissements du réseau, aux mécanismes de fusion et aux pouvoirs réglementaires du ministre des Affaires sociales, se fasse plus à froid. Mme Thérèse Lavoie-Roux aurait souhaité, par exemple, que des mécanismes d'appel soient inscrits dans la loi pour protéger les hôpitaux et autres établissements socio-sanitaires contre tout arbitraire possible de la part des CRSSS surtout lorsqu'il s'agit de fusions.

Mais les coffres de l'Etat étant particulièrement secs, il semble que le ministre des Affaires sociales ne veuille pas perdre une minute de plus afin de se doter de tous les outils nécessaires pour récupérer d'autre argent. Au moyen d'une centralisation accrue des pouvoirs de décision, au niveau des CRSSS, par des mises en commun de ressources et des fusions de boîtes.

Le projet de loi n'indique pas cependant ce qu'il en coûtera, en alourdissement bureaucratique, en multiplication de normes, en contestations larvées et ouvertes, pour réaliser ces objectifs de meilleure rationalité réalisés à toute vapeur.

Les affaires "Saint-Georges de Beauce — Beauceville" pourraient se multiplier en 1982.

Les CRSSS

En fait, l'Opposition aurait souhaité que tout ce qui touche à la gestion du réseau des affaires sociales, à la nouvelle composition des conseils d'administration des CRSSS

Collision de Lac-Bouchette: enquête lundi

MONTREAL (PC) — La Commission de la santé et de la sécurité au travail pourra commencer dès lundi, à Chicoutimi, à entendre des témoins relativement à la tragédie ferroviaire qui, le 25 septembre, a fait trois morts à Lac-Bouchette. Ainsi en a décidé hier le juge Jean-Marie Brassard, de la cour supérieure, en rejetant la requête en sursis plaquée la veille par les avocats du Canadien National.

CLINIQUE MEDICALE AVANT-GARDE
6780, 1^{re} AVENUE, SUITE 220, CHARLESBOURG

Couvert 7 jours du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00
Samedi et dimanche de 9h00 à 14h00

Médecine générale, Oto-rhino-laryngologiste
familiale et spécialisée, Orthopédiste
Gynécologue, Chirurgien
Dermatologue, Pédiatre
Cardiologie, Néphrologue

• Avec ou sans rendez-vous. 18 médecins à votre service
• Médecine familiale, chirurgie mineure et spécialisée
• Près autobus, grand stationnement

Tél.: (418) 622-1121

OMEGA



25% de RABAIS
Bijouteries **CORRIVEAU**
1223, 4^e Avenue, Limoilou
1140, rue St-Jean, Québec



Trois tables qui ne font qu'une

Un design Zip pour les improvisés.
19" H x 20 1/2" L x 19 3/4" P.
Melamine blanche: \$119.
Melamine bordée de chêne: \$129.
Chêne: \$139.

zip le prêt-à-apporter du meuble design
international ilée

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél: (418) 871-2221



norman

Norman vous souhaite un Joyeux Noël

et vous offre un cadeau "scintillant" du samedi 19 au mercredi 23 déc. inclusivement

25% de réduction

sur toute la marchandise en magasin sauf celle déjà réduite

Hâtez-vous

et profitez de cette occasion pour vous gâter

même les items sous-mentionnés bénéficient de cette réduction

- vêtements de croisière
- vêtements enfants et fillettes
- parapluie, porte-monnaie
- ensembles de ski '82
- lingerie
- sacs à main

• mail centre-ville • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour lavai •

"Crédit accepté"

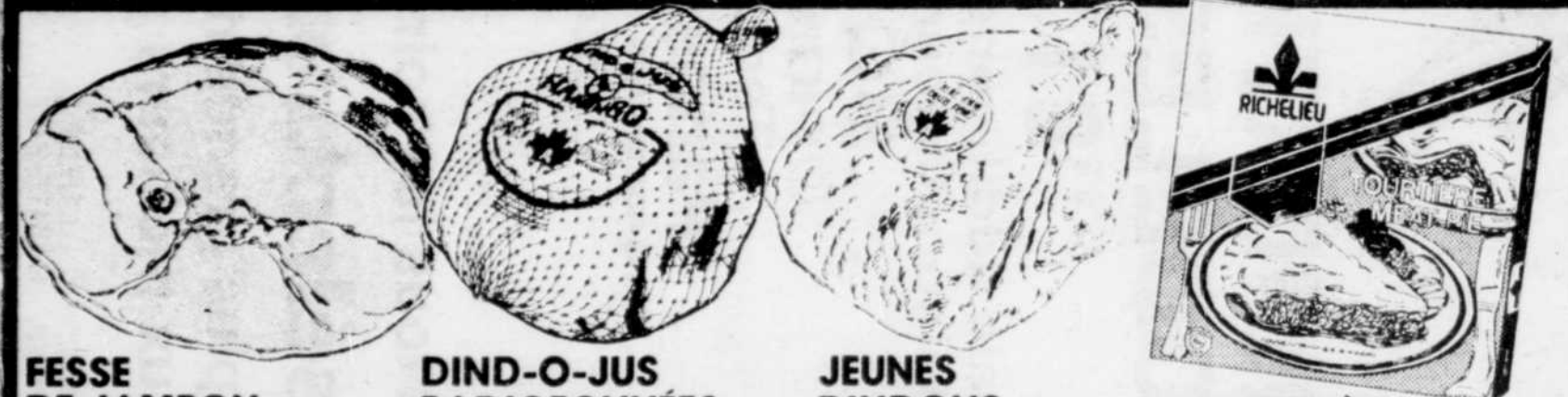


Joyeuses Fêtes

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos épiceries Richelieu du lundi 21 décembre au samedi 26 décembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

A COMPTER DE JANVIER 1982
PENSEZ MÉTRIQUE!

VIANDES



FESSE DE JAMBON
découennée, sans jarret, prêt-à-servir, MARQUE MAISON un bout ou l'autre

DIND-O-JUS BADIGEONNÉES
surgelées, Canada Catégorie "A", toutes pesanteurs FLAMINGO

JEUNES DINDONS
surgelées, Canada Catégorie "A", toutes pesanteurs

TOURTIÈRE RICHÉLIEU
surgelée 450 g

1.28 lb (2,82 \$/kg) **1.18** lb (2,60 \$/kg) **1.08** lb (2,38 \$/kg) **1.78** lb (3,92 \$/kg)

JAMBON
désossé, prêt-à-manger LA FOURNÉE 2-3 lb

3.68 lb (8,11 \$/kg)

PORC HACHÉ
produit décongelé

1.38 lb (3,04 \$/kg)

BOEUF FUMÉ PASTRAMI
oeil de ronde morceau ou tranche MARQUE MAISON

3.98 lb (8,77 \$/kg)

SAUCISSON DE BOLOGNE
régulier ou cire, MARQUE MAISON morceau 2 lb et plus

.98 lb (2,16 \$/kg)

CREVETTES
cuites dans l'eau salée, décongelées, surgelées 300 g

4.78

PÂTE DE FOIE TOUR EIFFEL

1.68 lb (3,70 \$/kg)

PAIN DE VIANDE DE PORC
morceau ou tranche MARQUE MAISON

1.98 lb (4,36 \$/kg)

PÂTE AU POULET
surgelée, boîte de 4 pâtes BILOPAGE 500 g

2.08

BACON
régulier ou saupçon d'érable sans couverture MAPLE LEAF

1.98 tranche 500 g

CRETONS BILOPAGE 275 g

1.98

JAMBON CUIT
Ultra maigre, tranche MARQUE MAISON

2.98 lb (6,57 \$/kg)

SAUCISSES FUMÉES RICHÉLIEU 1 lb

1.48

BETTERAVES MARINÉES HABITANT

1.29 bocal 750 ml

PAPIER HYGIÉNIQUE
blanc, jaune, bleu, beige, VELOUR

1.38 paquet 4 rouleaux

MAÏS EN GRAINS ENTIERS
Canada de fantaisie NIBLETS

2/.78 bte 200 ml

OLIVES FARCIES MANZANILLA GATTUSO

1.89 bocal 500 ml

JUS NON SUCRÉ
orange ou pamplemousse OASIS

.83 cont. 1 litre

KETCHUP AUX TOMATES HEINZ

2.39 bouteille 1.25 litre

RICHÉLIEU

ÉPICERIE



CAFÉ MOULU
mouture à toutes fins CHASE & SANBORN sac 1 lb

2.18



MAÏS EN CRÈME, MACÉDOINE, POIS VERTS ASSORTIS, HARICOTS COUPÉS
jaunés ou verts Canada de choix RICHÉLIEU 284 ml

1.00



MARGARINE MOLLE LACTANTIA
cont. 907 g

1.49

MÉLANGE À GÂTEAU
blanc, doré, cerises, chocolat MARQUE MAISON bte 539 g

.78



BOISSONS GAZEUSES
Régulier ou Diet PEPSI-COLA bouteilles consignées 6/750 ml

2.77

SURGELÉS



LÉGUMES AU GRATIN
brocoli, chou-fleur, STOUFFER'S Boîte de 10 oz

1.59

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ
MARQUE MAISON (contenant de 12) oz

.89

PÂTES À LA VIANDE ASSORTIS SAVARIN
Boîte de 8 oz

.59

TARTE AUX POMMES FARM HOUSE
Boîte de 24 oz

1.69

GÂTEAUX FIESTA
chocolat Bte de 19 oz miel/vanille Bte de 21 oz MCCAIN

2.09

FRUITS ET LÉGUMES



POMMES ROUGES DÉLICIEUSE
Produit des États-Unis Cat. Canada de Fantaisie 3 lb

1.19

CLEMENTINES
Importées du Maroc ou d'Espagne lb

.68 (1,50 \$/kg)

RAISIN ROUGE EMPEREUR
Produit de la Californie Cat. Canada no 1 lb

.89 (1,96 \$/kg)

ÉCHALOTES
Produit des États-Unis

2/.59

PAMPLEMOUSSES BLANCS
Produit de la Floride 5 lb

1.45

CAROTTES MINIATURES
régulières, ondulées DULAC Cello 12 oz

.65

BISCUITS AU CHOCOLAT VIAU
Vogue 450 g, Whippet 400 g

1.99

EAU MINÉRALE MONTCLAIR

2/1.00 bouteille 750 ml

DÉTERGENT LIQUIDE POUR VAISSELLE
format jumelé MIR

1.79 2/750 ml

CROUSTILLES
régulières, ondulées DULAC

1.19 sac 200 g



Un épicier attentionné



QUEBEC METROPOLITAIN:

398, 10e Rue, Québec
254, rue St-Ambroise, Québec
635, St-Joseph est, Lauzon
235, des Chênes ouest, Québec
2252, av. Notre-Dame, Ancienne-Lorette (Ste-Foy)
58, rue Seigneuriale, Beauport
6385, 3e Avenue est, Charlesbourg
58, rue St-Louis, Lévis

PORTNEUF:

240, Tessier est, St-Casimir
320, de l'Eglise, St-Basile

DORCHESTER:

St-Léon-de-Standon
Rue Commerciale
St-Anselme de Dorchester

CHARLEVOIX:

11,186, av. Royale, Beaupré
79, Notre-Dame, N.-D.-des-Monts

BEAUCE, BOIS-FRANCS:

110, Ste-Famille, St-Ephrem
165, av. Cartier, La Guadeloupe
181, Marie-Victorin
St-Pierre-les-Becquets
34, Route 49, Ste-Sophie-de-Lévrard
Rue Principale, N.-D.-de-Lourdes
1727, Savoie, Piessisville
Baieville, Comté de Yamaska

L'ISLET:

61, rue Principale
St-Pamphile, L'Islet
Route Principale
St-Eugène de L'Islet

BAS-DU-FLEUVE:

Route 232
Ste-Blandine (Rimouski)



justice

par Marcel COLLARD

Jacques Bussièrès, 26 ans, de Saint-David, a été condamné à une amende de \$1,500 et à 45 fins de semaine de prison, pour avoir causé la mort d'une jeune cycliste de 16 ans, par négligence criminelle, le 23 août 1980 et d'avoir causé des lésions corporelles à une autre.

Le juge Gilles Carle a prononcé cette sentence, hier matin, et il a donné un délai d'un an pour acquitter l'amende. Bussièrès devra cependant se présenter au centre de détention de Québec, à compter du 9 janvier, et ce durant 45 fins de semaine, pour être incarcéré entre 9h le samedi et 21h, le dimanche.

Vers 5h45, le 23 août 1980, Bus-

sièrès, dont le taux d'alcoolémie atteignait .19, conduisait son véhicule sur la route 132, dans les limites de Saint-Romuald, quand il frappa deux des trois jeunes filles parties en excursion à bicyclette, vers Rivière-Ouelle.

Julie Thivierge, 16 ans, de la 10e Rue, à Charny fut tuée sur le coup et sa compagne, Brigitte Roberge, 17 ans, de la 7e Avenue, à Charny, fut grièvement blessée à une jambe.

Bussièrès avait été condamné auparavant, à trois reprises, pour avoir conduit au moment où ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

\$1,500 d'amende et 45 week-ends en prison pour la mort d'une cycliste

Extorsion et déguisement

Angoissé et pressé par une voix anonyme qui proférait des menaces téléphoniques contre sa famille, exigeant le versement d'une somme d'argent importante, M. Gilles Marois, 43 ans, de la rue de la Scie, à Cap-Rouge, se décida, les 12 et 13 février 1981, à tenter d'extorquer une somme d'environ \$550,000, de la société immobilière Marathon Ltée, menaçant de faire exploser le centre commercial Place Laurier, à Sainte-Foy.

Se déguisant avec une moustache postiche, une perruque et des lunettes, il vint prendre la livraison de la rançon exigée, mais il tomba dans le piège tendu par les enquêteurs de la municipalité de Sainte-Foy.

Traduit en cour, il décida, hier matin, d'avouer sa culpabilité devant le juge Gilles Carle, auquel le ministère public fit part des menaces dont M. Marois avait fait l'objet et motivant son geste d'extorquer de l'argent.

Le juge Carle n'eut donc aucune hésitation à imposer seulement une ordonnance de probation de deux ans, comme sentence.

Enquête sur une négligence criminelle

L'avocat d'Alain Duclous, 23 ans, de la route 138, à Saint-Tite-des-Caps, accusé d'avoir causé la mort par négligence criminelle de Serge Simard, 31 ans, à la suite d'un accident de la

route survenu le 31 octobre, a sollicité hier matin la remise en liberté de son client.

Le juge Paul-Émile Fortin a présidé à l'enquête préliminaire du prévenu, détenu depuis le 25 novembre, et il se prononcera sur la remise en liberté, le 22 décembre, avant de décider si Duclous doit ou non subir un procès pour négligence criminelle.

Le juge Fortin a déjà rejeté la prétention de Me Alain Morand, procureur de la défense, voulant que la preuve soumise par Me Serge Roberge n'appuyait pas l'accusation d'avoir causé la mort par négligence criminelle (punissable par l'emprisonnement à perpétuité), mais plutôt une accusation de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule (passible d'un maximum de cinq ans de pénitencier).

Me Roberge avait fait entendre quelques témoins, au cours de la journée de mercredi, relativement à l'accident. Un témoin a raconté avoir vu passer Alain Duclous au volant d'une automobile (appartenant à l'épouse de la victime) et qu'il était revenu peu après à grande vitesse. Le véhicule fit une embardée, percuta un poteau et tourna sur lui-même. La preuve démontre que le conducteur a consommé quelques bouteilles de bière au cours de la journée.

Quant à la remise en liberté du prévenu, Me Roberge a soumis au juge la preuve faite lors de la comparution et suivant laquelle, Duclous venait d'être accusé d'un délit de fuite survenu le 21 novembre et de conduite en état d'ébriété. Le lendemain il devait subir un procès pour une autre accusation relative à l'ivresse, et il était condamné à \$250 d'amende. En outre, son dossier porte plusieurs infractions au code de la route et une condamnation pour entrave à la justice.

Deux ans moins un jour

Jean Lainé, 19 ans, de la rue Wolf, et Denis Rochon, 20 ans, de la rue Summerside, ont été condamnés, hier, à deux ans moins un jour de prison par le juge Louis Fortin. Ils avaient reconnu leur culpabilité à 19 vols par effraction dans des établissements commerciaux de Québec, entre le 1er février et le 12 mars, au moment où ils bénéficiaient de leur liberté moyennant un cautionnement. Ils ont dérobé des marchandises évaluées à \$13,500, mais ils ont laissé derrière eux des dommages de \$20,000, dans les magasins.

Assaut et lésions

D'abord accusé de tentative de meurtre sur deux couples de danseurs

dans un bar, Michel Couture, 28 ans, de Beaufort, a reconnu hier sa culpabilité à une accusation d'assaut avec intention de causer des lésions corporelles, d'usage d'une arme offensive et de méfait, le 13 novembre 1980.

Le procès devait se poursuivre devant le juge Charles Cliche mais les deux avocats, Me Jacques Casgrain, de la poursuite, et Me Herman Bédard, en défense, sont convenus d'un plaidoyer sur des accusations réduites.

Couture n'avait pu recouvrer sa liberté depuis ces événements puisqu'il était sous le coup d'une ordonnance lui enjoignant notamment de ne pas fréquenter les bars, à la suite d'un délit analogue survenu trois mois plus tôt. Le juge entendra les représentations sur la sentence le 27 janvier, mais Couture devra rester en prison car, selon Me Casgrain, il a été condamné à plusieurs reprises, il peut être qualifié de criminel d'habitude et il est considéré comme un homme dangereux.

Pas une salle d'interrogatoire de police

Selon le juge Jean Grenier, la cours des sessions de la paix n'est pas un endroit pour la pêche à la preuve, ni une salle d'interrogatoire de police.

Il donnait ainsi droit à une objection qu'avait soulevée, il y a quelques semaines, Me Mario Bilodeau, dont le client avait été accusé de possession de stupéfiants à des fins de trafic. Le procureur du ministère public avait demandé au client de Me Bilodeau le nom de celui qui avait vendu les stupéfiants trouvés en sa possession.

Le juge Grenier, en l'absence de tout représentant de la poursuite, a décidé que la question ne pouvait être posée, n'étant point pertinente, qu'elle était "harassante et persécutrice" et pouvait exposer le prévenu à subir un grave préjudice. La cour n'est pas un endroit de pêche, ni une salle d'interrogatoire de police a ajouté le juge Grenier.

Le juge s'assure qu'il fera de la prison

Réprouvant la brutalité d'un individu qui a réveillé sa concubine à deux reprises pour la rouer de coups, en avril, et pour s'assurer qu'il pourra réfléchir à ses gestes en prison, le juge Jean Grenier a ajourné sa sentence au 8 janvier. Déjà détenu depuis le 24 novembre et sans antécédent judiciaire, l'homme, pourra réfléchir suffisamment longtemps puisqu'il aurait repris sa liberté le jour même s'il avait été condamné immédiatement à la prison, a expliqué le juge.

Trois brillantes cylindriques

De gauche à droite, cylindrique de table \$79
cylindrique suspendue \$59 et cylindrique sur pied \$109
Toutes italiennes.

zip le prêt-à-apporter du meuble design
international ltee

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél: (418) 871-2221

Maintenant
A PLACE LAURIER, VILLAGE NORMAND

Bravo ! et félicitations !

A Jacqueline et Louis Côté, ainsi qu'à Francine Savard, Louise Hertig et Use Boulanger pour leur magnifique installation, tout juste complétée, de chambres ultra-modernes d'irradiation solaire contrôlées, au Village Normand de Place Laurier. Ce tout nouveau concept sophistiqué de chambres d'irradiation solaire leur permettra dès maintenant d'offrir à toute la clientèle de Place Laurier, de même qu'à toute la population des municipalités environnantes, les services "personnalisés" de photothérapie, d'héliothérapie, ainsi que le "bronzage clinique", et ce, dans les meilleures conditions possibles. Lors de votre prochaine visite à Place Laurier, ne manquez pas de visiter ces nouvelles installations, et de vous informer de tous les nombreux avantages qu'elles comportent, pour votre santé et mieux-être général.

Studio Soleil Laurier
Village Normand (3e étage) Place Laurier, Ste-Foy

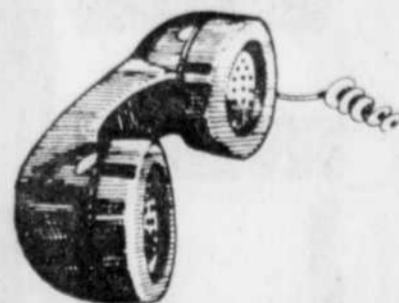
Notre catalogue "Grands soldes annuels d'hiver" est arrivé!



Des offres remarquables et de nombreux rabais. Notre plus gros catalogue de soldes de l'année.

196 pages d'articles très demandés. Des articles "Sears 1er choix" et une variété d'articles "extra 3 étoiles"

Magasinez par téléphone, composez



529-9811

Vous pouvez aussi commander en personne à l'un de nos trois magasins.
● Place Fleur de Lys ● Place Laurier ● Galeries Chagnon
N'oubliez pas notre service 24 heures

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

LIQUIDATION MODELES "81"

rabais additionnel sur démonstrateurs

SONY
PIONEER
Technics
Panasonic
marantz
BOSE
JBL

ouvert tous les soirs.

sélectronic
«Les plus grands noms aux meilleurs prix»

600, Belvédère, QUEBEC 683-2525
2651, Hochelaga, SAINTE-FOY 658-4535
Carrefour Jeannois, ROBERVAL 275-5555
172, Saint-Benoît nord, AMQUI 629-2300

caméras
fours à micro-ondes • vidéo • chaînes stéréo
radio-cassettes-portatifs
télécouleurs

sélectronic

Meurtre de la caissière Les cinq suspects tenus responsables

par Pierre ROBERGE

MONTREAL (PC) — A l'issue d'une enquête rondement menée hier matin, le coroner Roch Héroux a reconnu cinq suspects — quatre hommes et une femme — criminellement responsables de la mort de la caissière Rachel Pratte, 28 ans, lors d'un vol raté.

Mme Pratte a été tuée d'une balle de calibre .38 dans le front, a révélé dans son témoignage le médecin légiste. Au moment du drame, le 10 décembre dernier, elle travaillait dans une succursale de la Banque nationale, rue Sherbrooke ouest.

Les suspects reconnus sont Tau Anka Croxen, 21 ans, Pierre Bertrand, 29 ans, sa soeur Sylvie, 19 ans, Jean Poirier, 21 ans, et Daniel Rivard, 22 ans.

D'ici lundi, a expliqué après l'audience M. Ronald Schachter, substitut du procureur général, des accusations d'homicide seront portées contre eux.

"Le mulâtre"
D'après des déclarations assermentées lues par les témoins policiers, c'est Tau, également appelé par les autres suspects "le noir" ou "le mulâtre", qui a abattu Mme Pratte.

A la suite de leur refus de prêter serment et de témoigner, les quatre hommes ont été condamnés à un an de détention.

Quant à Sylvie Bertrand, elle a raconté que Tau était passé deux fois chez elle, rue Davidson, le jour du drame.

La première fois, il était accompagné de son frère Pierre pour prendre une mallette noire afin d'"aller à ses cours" et la seconde, il aurait été seul. "Il voulait cacher ça, a dit Mme Bertrand. Il m'a dit 'J'viens d'en passer une, j'peux en passer une autre.' J'ai eu peur, j'savais pas quoi faire."

C'est dans une armoire chez elle que les enquêteurs de la CUM devaient trouver un pistolet Smith and Wesson, des balles de calibre .38 et, dans sa poubelle, une douille vide du même calibre.

L'expert en balistique Jacques Antoons a précisé que cette douille et la balle retirée du cerveau de la caissière correspondaient à l'arme saisie.

L'agent Paul Asselin, de la CUM, a lu la déclaration assermentée faite au poste par Tau après son arrestation, le soir du 10 décembre, et qui raconte le déroulement de l'attaque.

Nerveux

Après être entré dans la banque, Tau aurait attendu 10 secondes puis serait sorti de la ligne de clients. Il aurait mis la cagoule, sorti le calibre .38 et lancé l'ordre à tout le monde de ne pas bouger.

Face à l'agresseur, Mme Pratte ne bougeait pas, révèle la déclaration. Tau aurait alors descendu le marteau du pistolet mais, parce qu'il était "trop nerveux", le coup est parti.

Le suspect s'est enfui de la banque à bord d'une camionnette verte volée, conduite par Poirier, a raconté le policier Asselin, toujours d'après la déclaration écrite.

Après être passé porter l'arme et la cagoule chez Sylvie Bertrand, Tau serait allé à son cours de dessin technique, au collège LaSalle, et ensuite il aurait joué aux machines à boules au centre commercial Alexis-Nihon avant de rentrer chez lui.

A la lecture de la déclaration assermentée de Poirier par un autre policier de la CUM, on a appris que ce témoin important aurait conseillé à Tau, avant d'entrer dans la banque: "Prends ça cool."

"J'ai tiré..."

A son retour 30 secondes plus tard, Tau qui marchait "normalement" lui a lancé: "Vite, vite, j'ai tiré la fille. Je tenais le gun trop serré, le coup est parti."

Les deux fuyards auraient alors abandonné la camionnette quelques coins de rue plus loin et pris un taxi.

Dans sa déclaration, Pierre Bertrand a appris aux policiers de la CUM que Tau aurait tiré sur Mme Pratte après l'avoir vue appuyer, ou tenter d'appuyer, sur un bouton d'alarme.



Sylvie BERTRAND



Tau Anka CROXEN

Garde de sécurité tué dans un supermarché

MONTREAL (PC) — Un garde de sécurité âgé de 34 ans, atteint d'une balle de revolver au cours d'un vol à main armée perpétré dans la soirée de jeudi, a succombé à ses blessures, dans la nuit de jeudi à hier, à l'hôpital où les chirurgiens ont vainement tenté de lui sauver la vie.

D'après la version de la police, trois individus armés ont fait irruption dans le magasin Cooprix du boulevard Saint-Joseph, peu avant la fermeture, jeudi, et l'un des bandits a abattu d'une balle dans l'abdomen le garde Léopold Arsenault. Selon des témoins, un autre apache a déchargé son arme dans le dos de la victime alors qu'arsenault se tordait de douleur sur le parquet du magasin.

Les bandits seraient des jeunes gens pas très costauds et peut-être même des adolescents.

Les bandits ont ordonné à tous ceux qui se trouvaient dans le magasin de s'étendre sur le plancher mais ce n'est pas tout le monde, et la

victime serait du nombre, qui ont compris l'ordre, selon les témoins de la tragédie.

"Dès que les bandits ont fait irruption dans l'établissement, je me suis jetée à plat ventre sur le plancher alors qu'ils faisaient main basse sur une somme de \$4,000 déposée dans le coffre-fort qui n'était pas fermé", a expliqué une employée qui a demandé de garder l'anonymat.

"Je n'ai pas vu les visages des bandits et je ne les ai pas vus non plus abattre le garde, mais j'ai entendu deux coups de feu. Quand je me suis relevée, ils avaient déguerpi et la victime gisait sur le plancher dans une mare de sang."

Selon la police, Arsenault n'a même pas eu le temps de dégainer son revolver.

Les bandits ont vidé tous les tiroirs-caisses et ont pris la fuite avec une somme évaluée à environ \$15,000. La police n'a pas confirmé ce montant.

La camionnette volée utilisée par les mal-fauteurs a été retrouvée par la police à quelques coins de rue du magasin Cooprix.

Arsenault, qui est père de deux enfants, en était à sa première journée de travail dans cet établissement commercial. Il a été transporté à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont où il a succombé à ses blessures sur la table d'opération cinq heures plus tard.

4 libéraux demandent une injonction contre la SSBJ

MONTREAL (PC) — Au moment de rendre sa décision sur une requête en injonction formulée par quatre députés québécois aux Communes contre la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le juge Alice Desjardins, de la cour supérieure, s'est subitement recusée hier soir.

Le juge Desjardins a invoqué des travaux effectués antérieurement à titre d'avocate sans toutefois fournir davantage de précisions.

Les députés libéraux Céline Hervieux-Payette (Mtl-Mercier), Gaston Gourde (Lévis), David Berger (Laurier) et Jean-Guy Dubois (Lotbinière) demandaient l'émission provisoire d'une injonction interlocutoire qui aurait empêché la circulation dans le public d'une affiche jugée haineuse par les requérants.

Ce poster reproduisant l'annonce controversée publiée le 4 décembre par le quotidien Le Devoir a été mis en vente ces jours-ci par la SSBJ de Montréal.

Cette annonce qualifiait de "traîtres" les députés québécois qui ont appuyé le projet constitutionnel du premier ministre Pierre Elliott Trudeau et invitait la population à leur faire "payer cette trahison".

Soulignant l'urgence de la situation, l'avocat des requérants, Me Ross Goodwyn, a fait valoir que l'affiche était déjà en vente au coût de \$1 et qu'elle reproduisait une "littérature haineuse" condamnée par le Code pénal, tout en constituant un appel à la violence.

Les requérants, lit-on dans la requête, considèrent ce texte comme une atteinte illicite à leur bonne foi, leur dignité, leur honneur, leur réputation et à l'exercice du mandat que leur ont confié leurs concitoyens.

Incendie rapidement maîtrisé, rue du Roi

Une vingtaine de pompiers de la ville de Québec ont empêché un incendie, qui s'était déclaré au cinquième étage et dans le toit de l'édifice Ferland, situé à l'angle des rues du Roi et de la Couronne, de prendre de l'ampleur, en début de soirée hier.

Une fumée parfois dense se dégageait de l'intérieur de l'immeuble de cinq étages, mais les flammes furent rapidement localisées et neutralisées, aux étages supérieurs. Des boutiques et des ateliers de bijouterie situés aux second et au troisième planchers, ainsi que des établissements au rez-de-chaussée ont si des dégâts, par l'eau surtout.

L'édifice Ferland est occupé par le studio d'optométrie Louise Beaulieu, la boutique Charles Giguère et la boucherie Asselin. Il est adjacent à l'immeuble René Marcoux et voisin du Holiday Inn.

Rapidement, des équipes dirigées par le chef de division Roger Verreault ont perforé le toit à plusieurs endroits, et ont pu ainsi éliminer le foyer d'incendie.

SPECIAL D'HIVER

Joignez-vous à la vie trépidante de Montréal: le HOCKEY au Forum, le théâtre à la PLACE DES ARTS, les CLUBS de nuit les plus courus, les meilleurs RESTAURANTS... Les APPARTEMENTS HADDON ARMS sont au coeur du "FUN".

Luxueuses suites meublées avec cuisinettes équipées — TV couleur — service de chambre — stationnement — service de garderie affilié — dépanneur licencié — nettoyeur. Piscine, saunas, salle de jeu — salle de réception.

DU 20 DECEMBRE 1981 AU 20 FEVRIER 1982, Les Appartements HADDON ARMS vous offrent les tarifs suivants:

STUDIO \$150/semaine 1 CHAMBRE \$250/semaine
ALCOVE \$175/semaine 2 CHAMBRES \$295/semaine

Nous avons d'autres spéciaux en réserve. Pour réservations et renseignements, communiquez avec Viviane Marco.

Tél.: (514) 935-9224

On peut s'appeler
Côté et avoir en soi
un peu de Gautier...



Pont-de-la-Croix, le 8 août 1803.
La famille Gautier est la
au complet pour célébrer
le mariage de Marie-Anne
à Antoine Côté.

Seule la grand-mère
manque à l'appel...
car c'est son tour de
traire les vaches.

Aya un peu de Gautier
en chacun de nous

1310 VS
N°37, Boîte de Pêcheur
801C, Napoléon

Société Commerciale Clément Inc.
Montréal, Qué. (514) 526-0404



Fauteuil et pouf
auto sport

Tout le confort des
sportives italiennes...
et toute la classe. Bois
laminé et velours de coton.
Bleu, rouge ou vert.
L'ensemble: \$399.



le prêt-à-apporter
du meuble design

Angle boulevard Hamet et Henri IV tél.: 871 2221



INSCRIPTION
ECOLE
PRIVEE

EXTERNAT ST-JEAN-EUDES
2350, Av. du Colisée, Québec G1L 3Z9

- Institution privée déclarée d'intérêt public.
- Cours secondaire général complet de première à cinquième secondaire.
- Externat pour garçons et filles.
- Nombre de places disponibles en sec. I: 136
- Séances d'examen d'admission en première secondaire les 9 et 23 janvier 1982 de 8h00 à 12h00.
- Admission aux autres niveaux: selon la réussite des années précédentes.
- Téléphone: 522-2313 ou 522-0606.
- Transport avec la CTCUQ.
- Information aux parents le matin de l'examen d'admission.
- Possibilité d'aide financière.



La Compagnie
Carmichael
1871

1110, rue St-Jean
692-2138

Stationnement gratuit Porte St-Jean,
Place d'Youville, Place Hôtel de Ville.

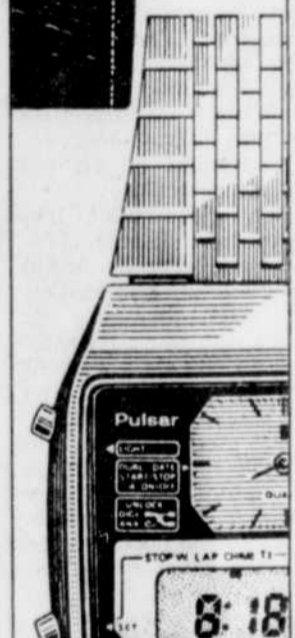
Un secret
pour faire
plaisir...



\$165.



\$95.



\$155.

Redécouvrez
également
l'élégance, le
raffinement et la
distinction de nos
pièces de
joaillerie dans nos
deux boutiques.

bdc

les bijoutiers
de québec
Mail Centre-Ville
Galeries de la
Capitale

Enquête policière menée à Saint-Sacrement

par Roch DESGAGNE
La sûreté municipale de Québec a confirmé, hier soir, qu'il y aura effectivement enquête policière, relativement aux incidents survenus il y a une semaine, à l'hôpital du Saint-Sacrement, où un septuagénaire a succombé à une crise cardiaque, après avoir été admis, non sans difficultés, à la clinique d'urgence de cette institution.

Sainte-Foy: vague de vols

Les policiers de Sainte-Foy en avaient plein les bras, avec une vague de vols et de méfaits qui a déferlé presque simultanément sur tout le territoire de la localité, vers le milieu de la soirée hier.

Pendant que des patrouilles poursuivaient des voleurs d'automobiles laissées en marche par leurs propriétaires dans les secteurs commerciaux, d'autres policiers étaient lancés aux trousses de malfaiteurs surpris par des voisins en train de cambrioler des demeures. A deux endroits, les hommes dépêchés sur les lieux par le lieutenant Robert McGarrety ont failli prendre les voleurs sur le fait.

En même temps, le coffre-fort du presbytère de Cap-Rouge, situé au 1460 de la rue Provencher, était éventré et l'enquêteur, le détective J.-Guy Caron, indiquait

que le méfait a été per- semblablement peu pétré après l'heure du souper.

M. Gérard Thibaudeau est décédé à la salle d'urgence de cet hôpital, où il avait été transporté à bord d'un autobus de la CTCUQ par le chauffeur Martin Bouchard, qui a eu la présence d'esprit et le sens humanitaire d'effectuer le trajet le plus rapidement et le plus sécuritairement possible. Il a reçu l'assistance de quelques passagers restés à bord du véhicule.

Ce serait, toutefois, à l'entrée de

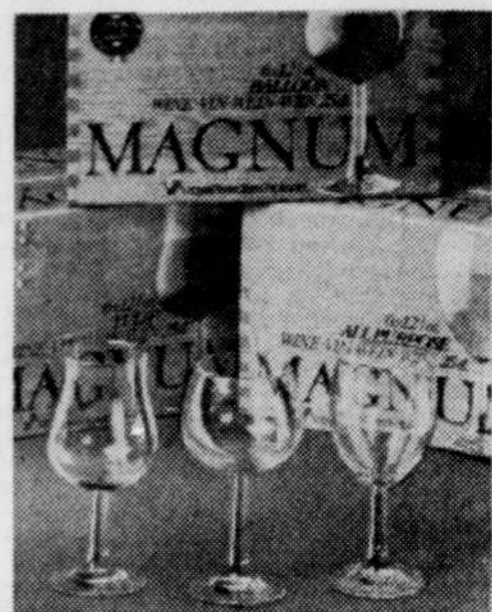
l'hôpital et auprès du personnel de l'urgence que les bons samaritains rencontrèrent des inconvénients majeurs pour faire admettre M. Thibaudeau à la clinique. Des retards indus auraient grandement compliqué la situation, et l'état critique du passager malade en aurait été aggravé, a-t-on soutenu, cette semaine dans divers milieux.

L'enquête policière qui sera entreprise lundi, à la demande du coroner Maurice Lagacé, fera la lumière sur les circonstances de cet événement, indiquant un porte-parole de la sûreté, l'agent Claude Lemire, hier.



Ensemble compris.
Ens. Hai Karate: après-rasage, 114 mL, mousse à raser, 150 mL, shampooing, 150 mL. Roman Brio: après-rasage, 114 mL, mousse à raser, 150 mL, bâton désodorisant, 75 g. 10.77 ch.

Cadeaux de dernière minute!



Boîte de 6 verres à pied Magnum. De Royal Leerdam. De Hollande. Modèle tulipe, ballon ou tout usage. 12 1/2 oz. 977 ens.

Corps repêché au fond d'un lac

Des plongeurs de la Sûreté du Québec ont repéré le corps de Jean-Paul Gagnon, 46 ans, de Pointe-à-la-Croix, vers 9h30 hier, au fond du lac Caouette situé à une quinzaine de milles au nord du barrage de Manic 2 sur la Côte-Nord.

L'homme s'était enfoncé sous la glace fragile du lac qu'il traversait en motoneige, mercredi dernier, lors d'une excursion sur le territoire de la Manicouagan.

Effectuant des recherches pour retracer M. Gagnon, jeudi, des policiers du poste de la SQ à Baie-Comeau avaient découvert des traces de motoneige se terminant à un trou dans la glace du lac Caouette.

Par mesure de sécurité, des hommes grenouilles de l'escouade sous-marine de la SQ furent transportés par hélicoptère à l'endroit précis où l'on présumait que l'excursionniste s'était noyé, et en peu de temps, ils trouvèrent effectivement la victime et son véhicule.

La glace était très mince et friable, précisait le sergent André Béchette, responsable du détachement de Baie-Comeau. Il était hasardeux de s'y aventurer autrement qu'en hélicoptère. La tragédie s'est produite à environ 25 pieds de la berge, où la profondeur de l'eau atteint environ 30 pieds. De plus, le bord escarpé du lac est couvert d'une forêt touffue.

Policier coupable

HALIFAX (PC) — Accusé de meurtre au second degré, un policier de Dartmouth (Nouvelle-Ecosse) a été trouvé coupable, hier, d'homicide involontaire.

Son collègue, contre qui pesait la même inculpation, a été acquitté.

Les policiers O'Donnell et David Cluett étaient accusés d'avoir battu à mort, le 27 juillet 1980, Earle Frederick Hollett, 36 ans, un père de deux enfants de Halifax.

Dossiers fermés

MONTREAL (PC) — La Couronne a décidé de ne pas procéder contre une vingtaine de jeunes gens arrêtés en possession de marijuana ou de haschisch.

Devant le juge Maurice Allard, la Couronne a déposé des "nolle prosequi", ce qui a permis de clore immédiatement ces dossiers. Précisons que les accusés avaient été trouvés en possession de quantités minimes de drogues. Dans la majorité des cas, les prévenus avaient tous changé de domicile.



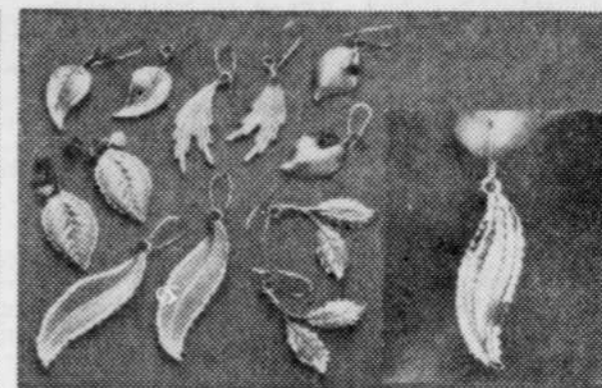
Ens. de coiffeuse 3 pcs pour enfants. Nos prix cour. \$2.29 à \$2.99 MAINT. 1.87
Cubes de bain. Notre prix cour. \$1.99 1.47



CAFETIÈRE MELITA

Elle a le don de faire du meilleur café. Système de filtre automatique. 4 à 10 tasses.

37.88



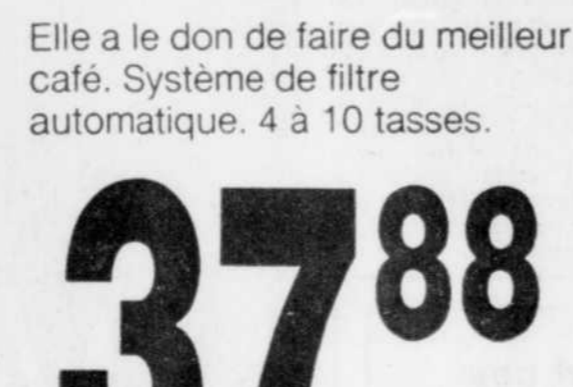
Pour elle... de jolies boucles d'oreilles style pendentifs... à prix spécial! Nombres modèles teinte or. 2/5.



Un sac à main en cuir... un cadeau idéal... pour vous ou pour une amie! Nombres coloris. Notre prix cour. \$17.99 MAINT. 12. ch.



Magnétocassette Sportabout de Prosonic. Avec mini-casque d'écoute et étui protecteur. Notre prix cour. \$109.99 89.99



Prosonic AM/FM à cassettes. Micro intégré à condensateur. Réglage à curseur. CA/CC. Notre prix cour. \$59.99 56.88



Sur Wonderbra! Nombres modèles et tailles. Blanc ou beige. Nos prix cour. \$6.50 à \$16.50 MAINT. 4.55 à 11.55 ch.



En boîte-cadeau: cravate. Polyester. Fantaisie. Notre prix cour. \$5.99 3.50
Ensemble cravate polyester/chaussettes nylon. Notre prix cour. \$6.99 MAINT. 4. ch.



Choix d'ensembles de draps Wabasso. Coton/polyester. 1 drap de dessus, 1 de dessous, 2 taies. Lens. jumeau à 1 taie. Jumeau, 19; 2 places, 25; grand, 30.



Équipez chaudement les tout-petits... avec un ensemble 2 pièces. Tailles bébes 12-18-24. Grand choix! Nos prix cour. \$10.99 à \$15.99 MAINT. 7.60 à 11.10 ch.



Choix de tenues de nuit pour fillettes. 2-14. Nos prix cour. \$5.99 à \$12.99 MAINT. 4. à 9. Aussi, tailles bébes 12-18-24. Nos prix cour. \$6.99 à \$8.99 MAINT. 4.50 à 6.



En boîte-cadeau: cravate. Polyester. Fantaisie. Notre prix cour. \$5.99 3.50
Ensemble cravate polyester/chaussettes nylon. Notre prix cour. \$6.99 MAINT. 4. ch.



Cartouches Atari... de l'action à profusion. Space Invaders, Missile Command, Asteroids ou Warlords.

39.00 Space Invaders, Missile Command, Warlords

54.00 Asteroids

20 à 50% de rabais!

Hommes

Économisez 20 à 50% en faisant votre choix parmi ces suggestions de cadeaux!

- Vêtements de plein air
- Vestes sport
- Pantalons
- Chandails
- Chemises

Garçons

Économisez 20 à 50% sur un grand choix de vêtements mode pour garçons.

- Vêtements de plein air
- Chandails
- Chemises

Dames

Toilettes pour les Fêtes avec de 20 à 50% de rabais!

- Chandails
- Blouses
- Tenues des sport
- Tenues de soirée
- Accessoires

Enfants

20 à 50% de rabais sur tous les vêtements d'enfants pour l'automne et l'hiver!

- Tailles bébes
- 2-3X
- 4-6X
- Fillettes 7-14
- Vêtements de plein air dans toutes les tailles

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 26 décembre 1981, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

towers

C'est toujours bien!

Ste-Foy Place Laurier (extrémité ouest) Ste-Foy

